

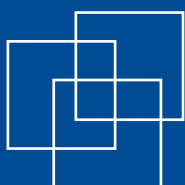


Organisation
Internationale
du Travail



**Chaîne d'approvisionnement
du litchi de Madagascar:
Facteurs incitatifs
et contraintes pour
l'amélioration de la sécurité
et de la santé au travail**

Etude de cas





Michel Jahiel,
Centre de coopération internationale
en recherche agronomique
pour le développement (CIRAD),
Centre Technique Horticole
de Tamatave (CTHT)

Lou Tessier,
Bureau international du Travail (BIT)

Chaîne d'approvisionnement du litchi de Madagascar: Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail

Etude de cas

Copyright © Organisation internationale du Travail 2017

Première édition 2017

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Chaîne d'approvisionnement du litchi de Madagascar: Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail

ISBN: 978-92-2-230993-1 (print)

ISBN: 978-92-2-230994-8 (pdf web)

Département GOUVERNANCE

Santé et sécurité au travail / Chaînes d'approvisionnement mondiales / Santé / Sécurité / Inspection du Travail / Madagascar / Chaînes de valeur / Agriculture / Economie Rurale / Protection Sociale

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Imprimé à Madagascar

Préface

De nouvelles estimations mondiales sur les coûts économiques des maladies et accidents liés au travail indiquent qu'ils représentent 3,94% du produit intérieur brut (PIB) par an, soit 2,99 milliards de dollars américains. Le coût humain s'élève à 2,78 millions de travailleurs qui meurent chaque année d'accidents et de maladies professionnelles. On estime que 2,4 millions de ces décès peuvent être exclusivement attribués à des maladies professionnelles.

L'attention grandissante portée à la prévention dans les discussions politiques internationales vient répondre à ce constat. En particulier, cette question a été ajoutée à l'ordre du jour du G20 en 2014 lorsque les ministres du Travail et de l'Emploi ont adopté la Déclaration du G20 sur les lieux de travail plus sûrs et plus sains. Leur engagement a été réaffirmé en 2015 à Ankara dans une déclaration ministérielle où les membres du G20 ont réitéré leur détermination à améliorer la sécurité et la santé au travail dans leurs pays et dans le monde entier.

Afin de contribuer à cet effort, le projet conjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Union européenne (UE) visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en soutien au travail du G20 sur les lieux de travail plus sûrs a été mis en place par l'UE et l'OIT dans le cadre du programme phare pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail (SST). Le projet a émergé à la suite de la réunion du G20 à Ankara et a débuté en mars 2016 lors de la préparation de la discussion générale de la CIT sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le projet vise à recueillir des informations sur les moyens d'aborder la SST au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales. De ce point de vue, le projet a cherché à comprendre les dynamiques en jeu dans les chaînes d'approvisionnement mondiales afin d'identifier les facteurs incitatifs et les contraintes pour l'amélioration de la SST que ce soit dans les relations commerciales spécifiques aux chaînes d'approvisionnement ou dans les cadres institutionnels et politiques des pays producteurs et consommateurs.

A Madagascar, le projet s'est focalisé sur la filière litchi du fait de son importance parmi les exportations agricoles mais également pour sa capacité à avoir pénétré avec succès le marché de l'Union Européenne.

La présente étude de cas identifie les facteurs incitatifs et contraintes pour la SST dans la filière litchi et illustre les différents points d'entrée pour l'amélioration de la SST dans les filières rurales.

Il s'agit d'une contribution directe au Programme Pays du Travail Décent 2015-2019 pour Madagascar et en particulier à l'une de ses priorités visant à « Améliorer la productivité du travail par la promotion du dialogue social, des principes et droits fondamentaux au travail et de la protection sociale » et qui lie les questions de compétitivité à l'amélioration des conditions de travail.



Christian Ntsay
Directeur

Bureau de l'OIT pour Madagascar,
les Comores, Maurice et les Seychelles



| Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier toutes les parties prenantes de la filière litchi et leurs fonctions de soutien institutionnel (en particulier les associations sectorielles, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les ministères compétents et les autorités locales) aux niveaux local et national qui ont accepté de partager leur expérience et ouvrir les portes de leurs entreprises et installations à l'équipe de recherche.

Les auteurs souhaitent également remercier la délégation de l'Union européenne (UE) à Antananarivo, ainsi que le bureau pays de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles et son personnel pour leur soutien et leur orientation tout au long du processus de recherche.

Les auteurs remercient Nancy Leppink pour ses conseils et son soutien continu. Les auteurs tiennent également à remercier la branche de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la santé et sécurité au travail du BIT ainsi qu'Alice Faudot-Miguet, Emilie Lafore, Joanne Land-Kazlauskas, Doris Niragire et tous ceux qui ont contribué à cette publication.

Cette publication est un produit du projet conjoint OIT-UE visant à améliorer la base de connaissances et la sécurité et la santé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales pour soutenir le travail du G20 sur des lieux de travail plus sûrs. Les auteurs sont seuls responsables du contenu et des opinions exprimées dans cette publication, qui ne reflètent aucune position officielle de l'UE ou de l'OIT.





Table des matières

Sigles et abréviation	10
Résumé exécutif	11
Introduction	14
1. La chaîne d’approvisionnement du litchi de Madagascar	19
2. Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de la SST	33
3. Opportunités pour l’amélioration de la compétitivité et de la SST	47
Bibliographie	60

Figures

Figure 1.	La chaîne de valeur du litchi de madagascar et son système institutionnel et de marché	21
Figure 2.	Carte de madagascar avec localisation des régions d’Atsinanana et Analanjirifo	22
Figure 3.	Principaux distributeurs européens	27
Figure 4.	Données sur les exportations de litchi frais souffrés certifiés GLOBALGAP	36
Figure 5.	Garaba	48
Figure 6.	Principaux risques professionnels au niveau de la production	50
Figure 7.	Repartition tâches dans la récolte du litchi	51
Figure 8.	Chambre de souffrage	52
Figure 9.	Fonctions occupées en fonction du genre a l’étape du traitement et de la transformation	52
Figure 10.	Principaux risques professionnels identifiés au niveau du traitement et de la transformation	53
Figure 11.	Communautés collectant des litchis souffrés en bord de route	56

Sigles et abréviations

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
BIT	Bureau international du Travail
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CTHT	Centre Technique Horticole de Tamatave
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GEL	Groupement des Exportateurs de Litchis
GlobalGAP	Initiative privée de conformité basée sur un référentiel de bonnes pratiques agricoles
GRASP	Module complémentaire à GlobalGAP pour les bonnes pratiques sociales sur les exploitations agricoles certifiées
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LMR	Limite Maximale de Résidus
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMSI	Organisation Médicosociale Interprofessionnelle
PIP	Programme Initiative Pesticides
SMAE	Services Médicaux Autonomes d'Entreprise
SMIE	Services Médicaux Inter-Entreprises
SST	Sécurité et Santé au Travail
UE	Union Européenne



Résumé exécutif

Madagascar est le plus gros producteur de litchis de l'hémisphère sud (récolte entre octobre et février) et fournit 80% des litchis vendus dans l'Union européenne. Environ 45 000 travailleurs sont nécessaires pour récolter la quantité de litchi exportée et 4 000 autres pour les transporter entre l'exploitation et la ville, tandis qu'environ 25 000 travailleurs œuvrent dans les stations de traitement et de transformation pendant la saison du litchi, qui s'étend sur cinq à dix jours pour les fruits frais et trois semaines pour les litchis traités. L'emploi est par nature saisonnier et à l'exception des entreprises qui ont plusieurs activités et qui gardent leurs employés le reste de l'année, le travail est saisonnier.

Facteurs incitatifs et contraintes pour l'amélioration de la SST

Un ensemble de facteurs incite et contraint à l'adoption de pratiques de travail sûres dans la chaîne de valeur du litchi provenant de Madagascar:

- Normes de sécurité alimentaire en Europe: La majorité des litchis exportés par Madagascar est consommée en Europe où les entreprises, poussées par les réglementations européennes en matière de santé et de sécurité alimentaires, développent de plus en plus d'outils tels que des initiatives de conformité privées certifiant les chaînes d'approvisionnement. Les importateurs investissent pour soutenir leurs fournisseurs dans l'adoption d'un système de certification centré sur la sécurité alimentaire qui, de ce fait, peut affecter les conditions de travail. La préoccupation quant aux résidus soufrés sur les fruits a favorisé les investissements (privés et à travers des programmes de développement) dans une technologie plus sûre au stade du traitement. Le processus s'étend aux niveaux inférieurs de la chaîne de valeur bien qu'il soit limité par la saisonnalité et l'organisation limitée des agriculteurs dans les associations et les coopératives.
- L'émergence de nouvelles tendances de marché: Un segment de marché est apparu dans lequel les consommateurs sont prêts à payer des prix plus élevés en échange de produits agricoles biologiques et/ou équitables. Ce phénomène est corollaire au développement d'initiatives de conformité privées et incite les producteurs à s'organiser et à adopter de meilleures pratiques agricoles ayant un impact sur la SST.

- Le système de protection sociale: La formalisation progressive du travail dans la chaîne de valeur permet à un nombre croissant de travailleurs d'avoir accès aux services de santé au travail et à la protection sociale pendant la durée de leur contrat. La protection et la surveillance sanitaire tout au long de l'année sont limitées par le caractère temporaire des contrats et l'absence de régimes de protection sociale non contributifs.

Opportunités pour la promotion de la SST

Au stade de la production de litchi, il y a surtout des petits exploitants et quelques plantations. Dans les quelques plantations existantes, les processus de travail peuvent être optimisés si des outils sont fournis (échelles, etc.) et si les arbres sont régulièrement taillés et maintenus à une moindre hauteur, ne nécessitant pas d'y grimper pour la récolte. Des travailleurs sont recrutés dans les villages voisins et il y a quelques travailleurs permanents.

Dans les petites exploitations, la main-d'œuvre est composée d'agriculteurs, des membres de leur famille rémunérés et non rémunérés, ainsi que de travailleurs journaliers du village. Dans les très petites exploitations, les membres du ménage constituent l'ensemble de la main-d'œuvre. Pendant la récolte, les risques principaux sont les chutes de hauteur (les arbres non entretenus peuvent atteindre 15 mètres), l'exposition à la chaleur, les piqûres d'insectes, l'eau insalubre et les dangers ergonomiques associés à la manutention de charges lourdes. La durée d'exposition est limitée dans la mesure où la saison est courte. La chute des hauteurs est considérée étant le risque le plus dangereux lorsque les cueilleurs grimpent directement sur les arbres sans outils ni protection. Les travailleurs agricoles occasionnels et les petits producteurs, bien qu'ils soient capables d'identifier les dangers auxquels ils sont confrontés, y sont particulièrement exposés en raison de l'absence de mesures de contrôle. En outre, il est particulièrement difficile pour les travailleurs agricoles occasionnels et les petits producteurs et leurs familles de faire face aux conséquences physiques et financières d'un accident ou d'une maladie liés au travail. Dans la mesure où leurs emplois sont informels, ils ne bénéficient pas d'une couverture de protection sociale ou d'une surveillance médicale régulière. Les tâches liées à la récolte suivent souvent les schémas

de genre, les hommes étant affectés à la récolte (montée de l'arbre) et les femmes se rassemblant sous les arbres ou dans une unité de stockage pour l'équeutage et l'emballage. L'exposition aux dangers de SST suit donc ces tendances.

Au stade du traitement et de la transformation, le travail est principalement formalisé, bien que les travailleurs, à l'exception de quelques employés, soient tous temporaires (contrats saisonniers). Les tâches sont en grande partie divisées selon les genres. Les hommes et les femmes sont exposés aux mêmes risques industriels dans la mesure où ils affectent l'ensemble du lieu de travail (c'est-à-dire les risques d'incendie, de chute d'objets, etc.). Pour les autres dangers, l'exposition dépend du genre. Le travail autour de la manipulation des fruits est effectué par des femmes, ce qui les expose à des risques ergonomiques et chimiques (posture lors du tri des fruits, résidus après traitement au soufre). Les hommes sont confrontés à des risques ergonomiques lors de la manipulation de charges lourdes et à l'exposition aux produits chimiques lors de la gestion du traitement au soufre.

Les risques identifiés lors du traitement et de la transformation sont principalement liés à un faible niveau de connaissance, renforcé par le caractère saisonnier de l'activité. Les travailleurs sont tous sous contrat saisonniers pour la durée de la saison (c'est-à-dire environ deux semaines). Cela entraîne une discontinuité ou une absence de protection sociale et de suivi médical pour les travailleurs pendant le reste de l'année et rend l'organisation collective difficile.

Les efforts pour améliorer la sécurité et la santé au travail dans la chaîne de valeur pourraient se concentrer sur les profils des travailleurs identifiés comme particulièrement vulnérables: les agriculteurs et leurs travailleurs agricoles et familiaux, et les travailleurs temporaires dans les stations de traitement et de transformation. Ce processus nécessite la mobilisation des acteurs en aval pour encourager les processus de certification à atteindre les agriculteurs et assurer une répartition équitable de la valeur générée par le litchi. Le renforcement du soutien institutionnel est également primordial, en particulier les institutions en charge des services de santé au travail et de sécurité sociale (l'assurance accidents du travail a aussi une fonction de prévention), vers l'extension effective de la protection sociale aux travailleurs ruraux et temporaires tout au long de l'année.



Introduction

La présente étude de cas a été réalisée dans le cadre d'un projet conjoint du Bureau International du Travail (BIT) et de l'Union Européenne (UE). Le projet de recherche conjoint BIT-UE porte sur la sécurité et la santé au travail (SST) dans les chaînes globales d'approvisionnement et s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, programme phare de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce projet

vise à identifier les contraintes et les facteurs incitatifs dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment à travers la conduite d'études de cas approfondies sur les chaînes d'approvisionnement du café de Colombie, de l'huile de palme d'Indonésie et du litchi de Madagascar.

Les chaînes d'approvisionnement agricoles représentent un pourcentage élevé du commerce mondial en valeur et en volume. Par ailleurs, le secteur agricole constituerait un tiers de l'emploi global et plus de la moitié de l'emploi total dans de nombreux pays en développement. Entre 2000 et 2013, la part des emplois liés à ces chaînes d'approvisionnement en pourcentage de l'emploi total dans le secteur agricole a augmenté de plus de cinq pour cent dans les économies émergentes, ce qui indique l'intégration croissante du secteur. L'emploi dans l'agriculture est souvent caractérisé par une plus grande vulnérabilité et des conditions de travail et de SST inadéquates. Ces facteurs sont à l'origine de l'attention accrue portée aux chaînes d'approvisionnement agricoles dans le cadre du projet.

Le projet s'articule autour de trois études de cas menées sur une période de 22 mois afin d'acquérir une compréhension approfondie de trois chaînes de valeur spécifiques, intégrées dans l'économie mondiale à par-

tir de trois pays d'approvisionnement différents. Afin de sélectionner, cartographier, analyser et proposer des modèles d'intervention dans ces CSS, le projet a développé et appliqué une méthodologie construite d'après l'Approche Systémique du Travail Dément.



Parmi les critères de sélection des chaînes de valeur figuraient: la position sur le marché; l'emploi avec une considération particulière pour les indicateurs SST existants; l'impact environnemental et social, l'organisation et la réglementation du secteur; et le potentiel de transférabilité des résultats. La sélection des chaînes de valeur a été effectuée dans trois pays identifiés par le projet. Les chaînes de valeur sélectionnées sont le café de Colombie, l'huile de palme d'Indonésie et le litchi de Madagascar.

Une fois sélectionnées, une cartographie a été réalisée afin d'obtenir, pour chaque chaîne de valeur, une typologie détaillée des acteurs et de leur environnement institutionnel et de marché. La cartographie a été suivie d'une analyse qualitative approfondie. Le projet a mené des recherches qualitatives afin de comprendre les causes profondes contribuant au développement de facteurs incitatifs et de contraintes en matière de SST dans chaque chaîne de valeur et d'identifier dans quelle mesure ceux-ci pourraient être exploités pour améliorer la SST. Ce faisant, il était primordial, dans chaque chaîne de valeur, de rassembler l'expérience des différents types d'acteurs impliqués ainsi que d'étudier l'environnement de marché et institutionnel. La méthodologie a identifié les profils de vulnérabilité à chaque étape de la production, ce qui inclut l'identi-

cation des risques professionnels ainsi que les facteurs de vulnérabilité tels que l'accès à la protection sociale et le statut dans l'emploi. La dernière étape, celle de la conception de modèles d'intervention, a consisté en des consultations avec les parties prenantes des chaînes de valeur et leurs fonctions de soutien dans chaque pays.

Afin d'identifier les risques professionnels, ainsi que les contraintes et les facteurs incitatifs dans le cadre de l'amélioration de la SST dans les chaînes d'approvisionnement agricoles mondiales, une méthode de recherche en trois phases (voir ci-après) a été adoptée pour ce projet.

- Une recherche documentaire préliminaire rassemblant les publications scientifiques et techniques, la législation en vigueur (code du travail, loi et régulations sur la SST, code de sécurité sociale) et les politiques pertinentes dans le pays de production (politiques sectorielles, sociales et sanitaires, commerciales), les statistiques disponibles en matière de commerce, conditions de travail et SST (profil national en matière de SST, données sur les accidents et compensations, couverture de la sécurité sociale), ainsi que les articles de presse locale et internationale et les données en lignes.

Une recherche de terrain, fondée sur des entretiens qualitatifs semi-directifs et des groupes focaux représentatifs de l'ensemble des types d'acteurs de la chaîne d'approvisionnement (producteurs, travailleurs agricoles, transporteurs, collecteurs, transformateurs, exportateurs, importateurs, entreprises alimentaires, grande distribution), ainsi que de leur environnement institutionnel et de marché dans le pays producteur (ministères du travail, de la santé, de l'agriculture, du commerce, institutions de protection sociale, partenaires sociaux, associations sectorielles, services de médecine du travail, services d'inspection du travail, initiatives de conformité privées, prestataires de services, auditeurs, fournisseurs d'intrants, partenaires d'aide au développement, etc.).

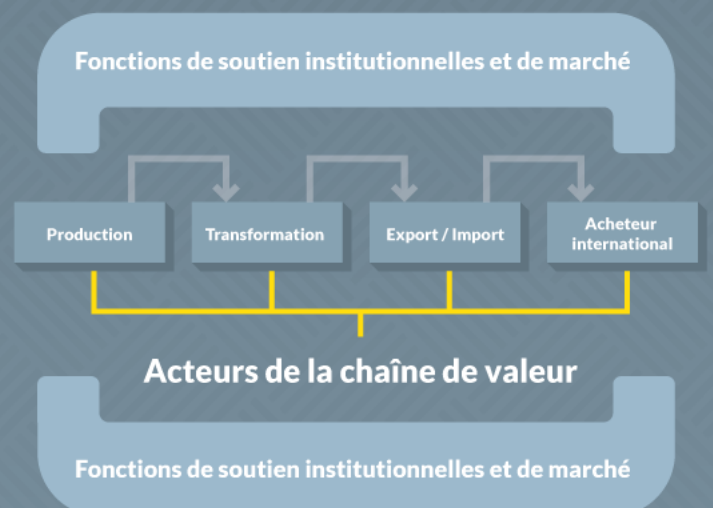
- Une série de consultations avec les acteurs clés des chaînes d'approvisionnement concernées et de leur environnement institutionnel et de marché, d'après les résultats de la recherche de terrain, pour formuler des modèles d'intervention permettant d'améliorer la SST dans la chaîne d'approvisionnement sélectionnée et de répliquer les bonnes pratiques générées dans d'autres chaînes d'approvisionnement dans le pays de production.

La présente étude de cas restitue les résultats des trois étapes de recherche susmentionnées.

| Étape 1 : Sélection



| Étape 2 : Cartographie



| Étape 3 : Analyse

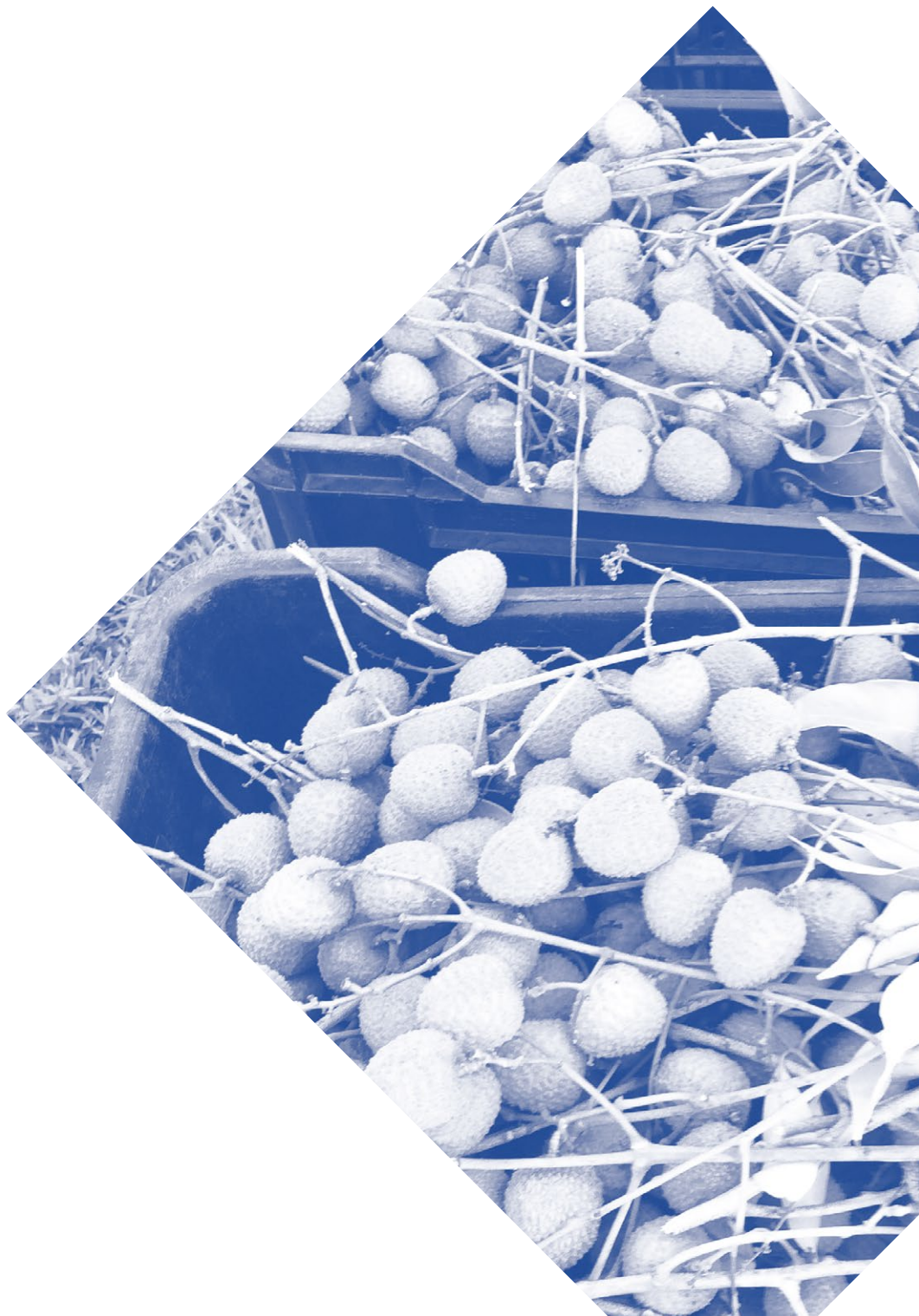


| Etape 4 : Conception d'interventions



Interventions pour l'amélioration durable de la santé et de la sécurité au travail

- _____
- _____
- _____
- _____





1 | La chaîne d'approvisionnement du litchi de Madagascar

Marché et produit

Marché

La demande mondiale de fruits exotiques a augmenté au cours des dernières décennies, du fait de l'augmentation de la population mondiale et de l'évolution des modes de consommation en Europe et en Amérique du Nord (Parlement européen, 2015). En effet, les produits exotiques, et en particulier les fruits exotiques, font désormais partie de l'alimentation des familles nord-américaines et européennes. Ce processus a été accompagné de la montée en puissance et la concentration de la grande distribution, qui est le premier fournisseur de nourriture pour les consommateurs occidentaux et offre une gamme toujours plus étendue de produits, en particulier de produits frais et exotiques.

Les stratégies de commercialisation des supermarchés varient en fonction de la qualité des produits frais. Il semblerait que ces produits revêtent une importance stratégique nouvelle dans la différenciation de l'expérience client (McKinsey & Company, 2016).

Dans ce contexte, le marché du litchi a émergé en Europe et en Amérique du Nord depuis le début des années 1990. Initialement largement consommé en Asie, le litchi a commencé à gagner en popularité en Europe en raison: a) de la tendance croissante à la consommation de produits exotiques; et b) de la combinaison de la réglementation et de l'accès à la technologie qui a permis d'importer le fruit frais pour les fêtes de fin d'année en Europe. A Madagascar, l'application de soufre sur les litchis garantit leur conservation et permet ainsi leur exportation en frais.



La réglementation en vigueur aux Etats-Unis ne permet pas l'entrée de litchis traités au soufre sur le territoire; le marché pour le litchi de Madagascar y est donc inexistant. Au cours des dernières décennies, la demande de litchis frais dans l'UE a augmenté, ainsi que la demande de fruits exotiques dans le monde entier. L'accès au marché de l'UE en franchise de droits et sans quotas dans le cadre des Accords UE-ACP a favorisé cette tendance¹, ainsi que la commercialisation du litchi comme fruit de Noël². Le marché du jus de litchi et des litchis en conserve a augmenté dans l'UE et en Suisse ces dernières années, en particulier lorsque ces produits sont issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique.

Produit

Le litchi, famille des sapindacées, est originaire de Chine. Le litchi est un fruit à péricarpe rouge rugueux, d'un diamètre compris (pour les variétés les plus communes) entre 28 et 34 mm, contenant une pulpe translucide parfumé et sucrée (17 à 21 °Brix à maturité) et une graine de couleur marron. Le poids total du fruit est d'environ 20 grammes et la pulpe (seule partie consommable) représente 60 pour cent du poids total environ. Le fruit peut être consommé frais ou transformé (en jus, en fruits au sirop ou séché).

Le litchi est un arbre acclimaté aux zones intertropicales humides. Sa taille peut atteindre 15 à 20 mètres, mais sa conduite en vergers et le système de taille annuellement pratiqué stabilise sa taille entre 3 et 5 mètres. En fonction des conditions de culture, l'arbre peut commencer à fructifier cinq ans après sa plantation et atteindre sa pleine production après dix ans. Arbre à feuillage persistant, sa croissance est continue avec des ramifications en «Y». Sa floraison est composée d'inflorescence terminale dont l'apparition annuelle est conditionnée par la baisse de la température. Le rendement moyen d'un arbre adulte varie entre 50 et 100 kg de fruits chaque année³. Par conséquent, la période de production diffère entre les zones de productions localisées dans l'hémisphère Nord (hiver en janvier-février) et celles de l'hémisphère Sud (hiver en juillet-août).

Seuls les litchis produits dans l'hémisphère Sud peuvent approvisionner les marchés des fêtes de fin d'année en frais en Europe. Madagascar est responsable d'environ 80 pour cent des importations de litchis de l'UE. Les principaux concurrents de l'hémisphère Sud sur le marché de l'UE sont l'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, l'île Maurice, la Réunion et récemment le Mozambique qui bénéficient de la même saison de production, mais d'une capacité de production bien inférieure à ce jour.

Structure de la chaîne de valeur

Le litchi est commercialisé frais et en majeure partie à destination de l'UE, avec quelques initiatives de transformation récentes (litchis en boîte, pulpe). Le litchi est commercialisé à l'export sous trois formes:

- litchi frais (surtout transporté par bateau et, dans une moindre mesure par avion pour les primeurs, 29 entreprises exportatrices);
- litchi au sirop en boîte (environ 250 000 conserves exportées vers la Suisse et l'UE par an, une entreprise formatrice);
- litchi en pulpe (environ 2 000 tonnes exportées pour faire des jus vers l'UE, ainsi que des exports vers l'Afrique du Sud, quatre entreprises formatrices).

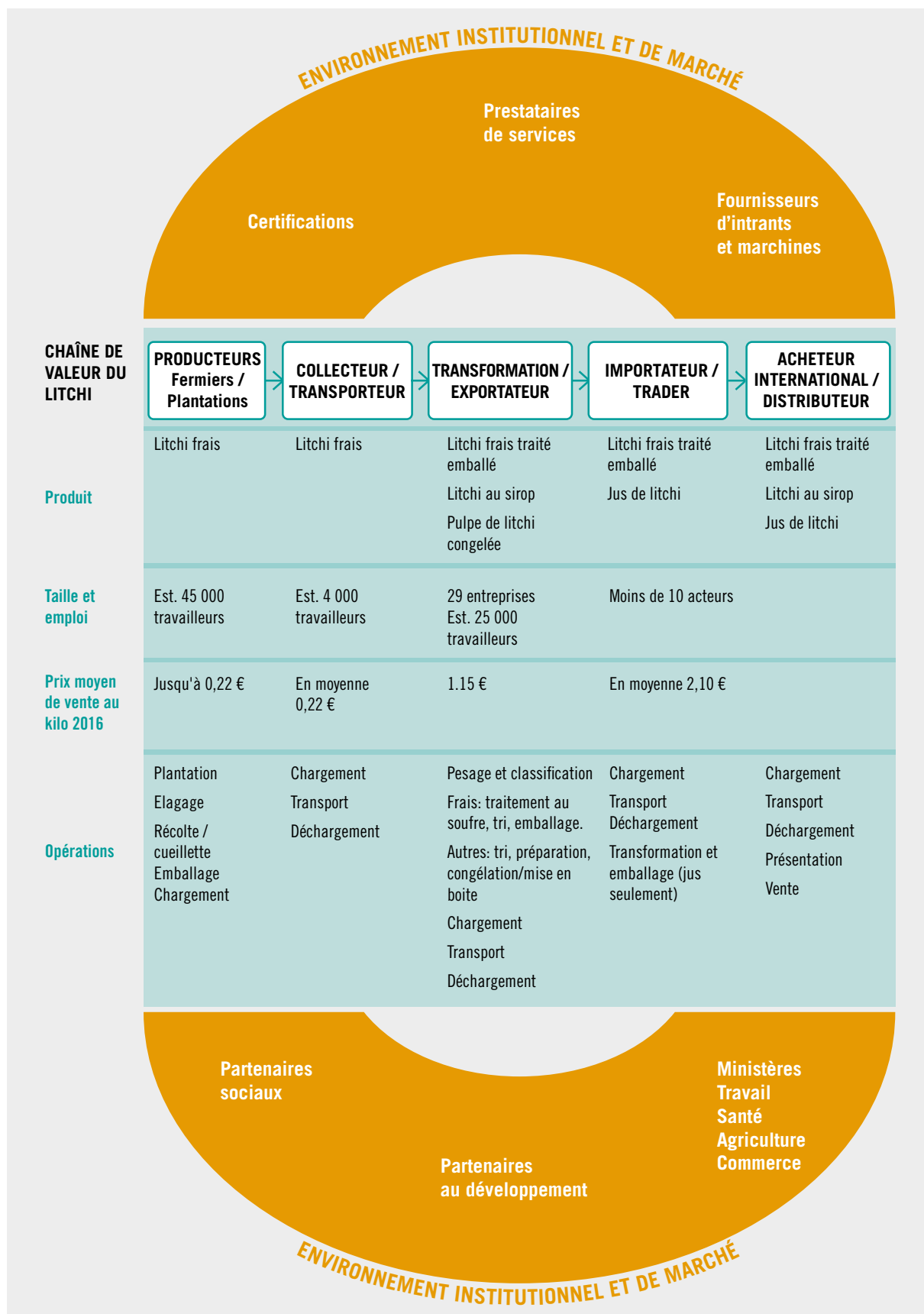
La chaîne d'approvisionnement varie donc en fonction du processus de transformation, avec des exportateurs différents selon la transformation nécessaire. Les acteurs de la filière restent sensiblement les mêmes au niveau de la production et de la collecte pour les trois types d'exportation. Les fruits sont cultivés par des petits exploitants, puis collectés par des collecteurs ou des transporteurs, avant de passer par des stations de traitement ou de transformation, puis d'être embarqués vers l'Europe.

1 Commission européenne. 2016.

2 Jahiel, M.; Andreas, C.; Penot, E. 2014.

3 Un arbre entre en pleine production autour de dix ans et sa production se stabilise durant une vingtaine d'années si les tailles annuelles de formation sont pratiquées.

Figure 1. La chaîne de valeur du litchi de Madagascar et son système institutionnel et de marché



Source: auteurs.

Producteurs

Les producteurs ayant accès au marché d'exportation sont établis dans un rayon de 100 kilomètres autour de Toamasina (régions d'Atsinanana et Analanjirofo). Au-delà de ce périmètre, les conditions de transport ne permettent pas un accès au marché. Les stations de traitement et de transformation de litchis à l'export sont concentrées à Toamasina qui bénéficie d'un port en eau profonde.

Figure 2. Carte de Madagascar avec localisation des régions d'Atsinanana et Analanjirofo.



Source: auteurs (fonds de carte Wikipedia).

Cependant, il convient de mentionner que le potentiel de production de litchis est bien supérieur, avec une partie importante de la production au Sud

(Mananjary, Manakara, Fort Dauphin) où l'accès au marché international n'est pas possible faute d'infrastructures appropriées. Près de 25 pour cent de la production annuelle serait exportée en frais (principalement vers l'Europe), 5 pour cent transformée et le reste, environ 70 pour cent, commercialisée en frais sur les marchés locaux et autoconsommé.

Il est difficile de connaître le nombre exact de producteurs impliqués dans l'exportation de litchis à l'heure actuelle (Jahiel et al. 2014)⁴. En effet, les exportateurs se basent historiquement sur un réseau de collecteurs qui achètent les fruits à des producteurs de la région et les transportent à la station de traitement où ils les revendent à l'exportateur en prenant une marge. La pratique est bien souvent que ces collecteurs bénéficient d'une avance qui permet aux exportateurs de garantir un volume de fruits entrant dans le temps imparti pour l'export. Cette configuration rend la traçabilité jusqu'au producteur difficile. Cependant, la situation est actuellement en train d'évoluer, grâce aux avancées réalisées dans le processus de certification GlobalGAP⁵. En effet, dans cette nouvelle configuration, les exportateurs, pour être certifiés, doivent être en mesure de tracer le produit jusqu'au producteur, ce qui signifie qu'une relation plus directe s'établit entre l'exportateur et le producteur, et que le rôle des collecteurs évolue vers celui de transporteurs (recevant une somme fixe).

Peu de données statistiques sont disponibles sur les producteurs de litchis impliqués dans les chaînes d'exportation. Cependant, des caractéristiques générales se dégagent. Il y a peu de grosses exploitations et les seules qui existent ont de petits vergers comparés aux grosses plantations de bananes ou de mangues qui peuvent exister dans d'autres pays. La majorité de la production de litchis vient de petits exploitants de taille très diverse (entre deux pieds de litchis et jusqu'entre 80 et 100 pieds). En général, les plantations ou grosses exploitations sont intégrées verticalement à des exportateurs. Les petits exploitants ne sont pas historiquement organisés; il existe peu de coopératives de production ou d'associations de producteurs. La saisonnalité du produit et l'absence d'utilisation d'outils ou de produits phytosanitaires explique dans une certaine mesure le peu d'enclin à l'organisation en coopérative ou association au niveau des exploitants. Concernant

4 Les enquêtes réalisées dans le milieu agricole lors d'études sur les systèmes de production indiquent que les producteurs seraient propriétaires d'environ dix arbres. Avec une production moyenne de 600 kg par producteurs, le nombre de producteurs impliqués dans la filière d'exportation s'élèverait à près de 30 000.

5 Voir <https://www.control-union.fr/control-union/Agriculture-GlobalGAP-fr>

la production biologique et équitable de litchis, une coopérative est le fournisseur unique à ce jour. Elle regroupe un peu moins de 500 petits producteurs dont 90 pour cent produisent du litchi certifié (la taille moyenne de l'exploitation au sein de cette coopérative est de 2,5 pieds de litchi par exploitant, les exploitations ne pouvant dépasser les dix 10 hectares). Avec la progression de la certification GlobalGAP, les producteurs doivent se regrouper, ce qui crée une tendance actuelle au renforcement de l'organisation au niveau des producteurs.

Historiquement, les producteurs ont pour fonction principale d'organiser la récolte des litchis et d'assurer leur vente aux collecteurs. En effet, il y a peu de pratiques d'entretien et de replante des arbres à Madagascar, la production de litchi est peu professionnalisée. Les producteurs ne fertilisent pas les arbres et leurs ressources ne leur permettent pas un accès aux intrants agricoles (fertilisants, pesticides) ni à la mécanisation (outils). Il y a peu de renouvellement des arbres. Pour replanter, les producteurs repiquent eux-mêmes, et l'achat de pieds de litchis à des pépinières n'est pas une pratique courante.

La qualité des fruits, leur taille et la productivité de la récolte sont affectés par l'ensemble des pratiques susmentionnées. En effet, le litchi de Madagascar peine à systématiquement pouvoir présenter un calibre suffisant à l'exportation (28 à 30 millimètres de diamètre). Le renouvellement insuffisant a également des conséquences sur la quantité et la qualité des fruits récoltés. Par ailleurs, le peu d'entretien des arbres et leur hauteur subséquente rend la cueillette moins facile et affecte la productivité des travaux de collecte. Même si les acteurs en sont témoins, il ne semble pas que le marché actuel sanctionne durement les problèmes de qualité rencontrés au niveau de la production. En effet, le litchi de Madagascar est le plus abondant de l'hémisphère Sud, et par conséquent, la compétition pour le marché de Noël est relativement faible, bien que de nouveaux entrants commencent à s'y intéresser (Afrique du Sud, Mozambique). Il semble y avoir peu de pratique de fermage, le producteur investit lui-même dans la production, ce qui est une limitation en soi, car l'accès aux services financiers et la capacité d'épargne des producteurs sont restreints et leurs revenus à la fois incertains

(ils ont peu de contrôle sur les prix) et irréguliers (saisonnalité), et ils n'ont pas accès à des produits financiers leur permettant de lisser leurs revenus sur l'année. Pour le petit exploitant, la vente de litchi à l'exportation peut représenter 30 à 40 pour cent du revenu annuel. Les autres activités conduites le reste de l'année se concentrent principalement dans les cultures vivrières (bananes, riz) et les autres cultures d'exportation, principalement le clou de girofle, le poivre, la mangue, la vanille.

Bien qu'il ne soit pas possible de connaître le nombre exact de producteurs impliqués dans la chaîne de valeur à l'exportation, près de 45 000 travailleurs (soit 45 000 personnes nécessaires pour la récolte, incluant l'exploitant et tout personnel aidant) seraient impliqués à l'étape de production pour la récolte⁶. Ces emplois sont par définition temporaires, et s'y ajoutent quelques jours de travail par an pour l'entretien des parcelles (obligatoire pour les parcelles certifiées) et quelques emplois permanents pour les travailleurs dans les grosses exploitations. Une partie importante de la main-d'œuvre impliquée dans la récolte de litchis est composée de petits exploitants et leur famille directe (rémunérée ou non). La structure de l'emploi dépend largement de la taille de l'exploitation, mais il semble que dès que la parcelle compte plus de trois ou quatre arbres, les producteurs ont tendance à faire appel à des travailleurs agricoles pour la récolte des fruits. Les quelques grosses exploitations qui existent procèdent ainsi.

Cette partie de la chaîne se situe en grande partie dans l'économie informelle et travaille à la fois pour le marché d'exportation et pour le marché local (la rémunération pour le marché local est structurée différemment, car les litchis sont vendus avec la branche, ce qui exige un travail moins soutenu à l'étape de de la récolte). Les plus grandes difficultés dans la progression des processus de certification semblent être liées à la difficulté de produire des contrats de travail pour les travailleurs agricoles et les membres de la famille qui sont employés par les exploitants, en particulier pour les producteurs de petite taille. L'absence de formalisation et la faiblesse des infrastructures en milieu rural signifient que les travailleurs bénéficient de très peu de protection et d'accès aux services essentiels.

6 Dans la mesure où le tonnage exporté est connu et que des données ont été collectées sur la productivité du travail de récolte, il est possible d'estimer le volume d'emploi nécessaire à la récolte. Sur la base d'une moyenne de 100 kilogrammes récolté par jour par travailleur, un volume d'environ 45 000 travailleurs est nécessaire pour assurer la récolte des litchis exportés sur cinq jours de collecte pour le litchi exporté frais.

Collecteurs et transporteurs

Le groupe des collecteurs est composé d'une combinaison de: a) transporteurs venus pour la plupart d'Antananarivo pour la saison avec leur véhicule; et b) de producteurs de litchis ayant les moyens d'investir dans la location d'un transport le temps de la saison. Les collecteurs bénéficient d'une avance de fonds par les exportateurs afin d'acheter les fruits aux producteurs et de les revendre ensuite à l'exportateur. En l'absence d'un accès facile au crédit pour les ménages ruraux, cette solution permet de faire les investissements minimums requis pour la collecte et permet aux exportateurs de garantir un certain niveau de provision de fruits en station à temps pour être traités et emballés pendant que les bateaux réfrigérés sont au port.

Les collecteurs, afin de s'assurer une marge, ont donc nécessairement un réseau plus ou moins organisé de producteurs et doivent apprécier le poids et la qualité du produit au point de collecte afin de garantir que le produit sera pris en station sans pertes pour eux-mêmes. Dans la mesure où aucun instrument de pesage n'est utilisé au point de collecte et que le mode d'emballage traditionnel (la garaba, qui pèse entre 20 et 30 kilogrammes) est différent de celui utilisé en station pour l'évaluation de la quantité (cageot d'environ 18 kilogrammes), les collecteurs sont incités à négocier à la baisse le prix de la garaba de fruits achetée au producteur.

Il est difficile d'estimer le nombre de collecteurs, d'autant que certains sont collecteurs et producteurs, propriétaires de véhicule ou non. Cependant, il est possible d'estimer le nombre de transporteurs nécessaires entre les points de collecte et les stations, puis des stations vers le port en fonction du tonnage, à plus de 4000 travailleurs⁷. Toujours est-il que cette fonction est en train d'évoluer vers celle de transporteur payé à taux fixe avec la progression du processus de certification GlobalGAP. Ce schéma de fonctionnement était déjà appliqué pour la production dans le cadre du commerce équitable.

Les transporteurs ont une rémunération conforme à la législation s'ils travaillent dans des filières certifiées, ce sont théoriquement des travailleurs formels couverts par la sécurité sociale le temps de leur contrat. En général, les fonctions de transport sont externalisées à des entreprises spécialisées pour la durée de la saison. En revanche, le statut est différent pour les filières non certifiées dans le cadre desquelles les

statuts dans l'emploi et la rémunération varient. En particulier, la rémunération dépend directement de la capacité du collecteur à générer une marge plus ou moins importante entre les fruits achetés aux producteurs et vendus en station, le prix de vente à la station au kilo est en général le double du prix payé au producteur, sachant que le collecteur doit déduire de sa marge ses propres coûts (transport, garaba, écarts de tri). Les prix d'achat proposés au collecteur en station ne sont pas nécessairement fixes durant la saison et peuvent varier d'un jour à l'autre selon le niveau d'offre et la vitesse de chargement des bateaux conventionnels.

Transformateurs/exportateurs

Le marché des litchis frais à destination de l'UE et de la Suisse représente la majorité du marché. Il est partagé entre un nombre limité d'exportateurs (29) qui sont également les acteurs responsables du traitement et de l'emballage des fruits et de la transformation, le cas échéant. Cette activité est saisonnière, mais chaque exportateur a un modèle économique propre; certains ayant une activité le reste de l'année sur la base de leur capacité installée et d'autres non. Les exportateurs de litchi sont regroupés dans le Groupement des exportateurs de litchis (GEL).

Les exportateurs de litchis frais ont pour fonctions principales de trier, traiter et emballer les litchis frais et les transporter vers le port ou l'aéroport (pour les quelques qui font primeurs). La fonction principale des exportateurs de litchi en conserve ou en pulpe est la transformation (préparation du fruit, mise en boîte ou en fûts, stérilisation, étiquetage ou congélation) et le transport.

Comme expliqué ci-dessus, dans la mesure où l'accès aux services financiers est limité, les exportateurs assurent également de fait une fonction de financement des collecteurs. Enfin, les exportateurs ont une fonction de recherche de marchés et débouchés pour le produit, bien que celle-ci soit encore peu développée.

Pour la majorité de la production certifiée biologique et équitable, le préfinancement concerne la coopérative de producteurs certifiés, il n'y a pas de collecteurs mais de simples transporteurs.

L'accès au financement est encore une difficulté rencontrée pour investir dans une station de traitement. Cela constitue une barrière à l'entrée principale et explique pourquoi la grande majorité des exportateurs sont issus de familles historiquement présentes dans

7 Avec les hypothèses suivantes: tonnage moyen par véhicule d'1,5 tonne, en moyenne 1,5 travailleur par véhicule.

le secteur et ancrées dans la région de production. Les stations de traitement et de transformation fonctionnent entre cinq et dix jours par an, en fonction du volume d'exportation et de la capacité productive de chacun. Les facteurs de production principaux sont le capital, sous forme d'équipement de la station (chambre de soufrage pour le litchi frais, chaînes de tri, espaces de chargement/déchargement, chaîne de transformation pour le litchi en boîte et en pulpe), le travail (organisé par équipes de 300 à 400 travailleurs), le soufre et les cartons d'emballage pour le litchi frais (conserves pour le litchi au sirop). L'accès à ces facteurs reste problématique pour les exportateurs et ce, à plusieurs égards. L'investissement dans une station, comme précisé ci-dessus, est souvent facilité par un capital existant familial et historique. L'accès au travail ne semble pas problématique, bien que la stabilisation des équipes d'une année sur l'autre ne soit pas toujours possible. Le soufre en poudre est importé, mais il est facile d'accès et peu cher. Au total, 50 pour cent des cartons utilisés sont fabriqués à Madagascar, le reste provient d'Afrique du Sud.

La fonction de transformation requiert un investissement important en équipement. Les équipements sont importés (mise en boîte, stérilisation, congélation). La hauteur de ces investissements et le peu d'accès à des facilités de financement constituent des barrières importantes et expliquent en partie le nombre limité d'acteurs. L'entreprise de mise en boîte est une entreprise dont l'export de produits en boîte est le corps de métier historique. C'est à la demande de l'importateur que la mise en boîte de litchis a débuté. Le modèle économique fonctionne du fait de cette diversification de l'activité (utilisation de la capacité installée le reste de l'année) permettant d'amortir les investissements sur une activité annuelle et non seulement saisonnière. La taille des stations de traitement et entreprises de transformation varie sensiblement, ainsi que leurs modes d'organisation interne. Cependant ils sont suffisamment semblables pour pouvoir réaliser une estimation du volume d'emploi à ce stade de la chaîne. Près d'environ 25 000 personnes travailleraient dans les stations de traitement et de transformation pen-

dant la saison du litchi, qui s'étale sur 5 à 10 jours pour le frais, et 10 à 15 jours pour les litchis transformés. L'emploi est par nature saisonnier et, à l'exception des entreprises qui ont plusieurs activités et mobilisent leur salariés permanents sur le litchi pendant la saison, l'ensemble du travail est temporaire.

En période d'exportation de litchis frais, les stations de traitement fonctionnent en majorité jour et nuit avec des équipes de 200 à 300 travailleurs (représentant en moyenne 500 travailleurs par station de traitement, avec 25 stations de traitement au total dans la région de Toamasina, une station de mise en conserve et deux stations de production de pulpe). L'ensemble des stations de traitement, à l'exception d'une seule, sont certifiées GlobalGAP, et la station de conserve, ainsi que l'une des stations de production de pulpe, sont certifiées commerce équitable et biologique. De ce fait, elles font régulièrement l'objet d'un audit. Le module de certification comprend le respect des obligations légales en matière de droit du travail. En conséquence, en théorie⁸ le travail en station est formel: les travailleurs ont des contrats de travail, sont rémunérés pour les heures supplémentaires et sont affiliés à la sécurité sociale (CNaPS et OMSI) pour la durée de leur contrat. Les salaires varient sensiblement d'une entreprise à l'autre, mais la rémunération totale correspond en moyenne à deux fois le salaire minimum. Cela ne signifie pas nécessairement que le taux horaire est supérieur au salaire minimum; dans bien des cas, cela s'explique plutôt par le nombre d'heures travaillées (rotations de douze heures) et le travail de nuit.

Importateurs

Le marché des litchis frais de Madagascar dans l'UE est dominé par deux importateurs pour des raisons historiques⁹. Les sociétés Greenyard (anciennement Univeg/Katope) et Compagnie Fruitière sont actuellement les deux importateurs de litchis souffrés vers l'UE et la Suisse. Ces deux acteurs ont gagné un appel d'offre public en 2011 lancé par le GEL, à la suite d'une période de concurrence ouverte entre les importateurs qui a provoqué une certaine instabilité des prix de vente au niveau européen et avait empêché la structuration de

⁸ Et d'après les acteurs interrogés dans le cadre de la présente recherche.

⁹ Les premières exportations par bateaux conventionnels à partir du port de Tamatave ont débuté en 1996 et mobilisaient une dizaine d'importateurs européens concurrents qui se partageaient les espaces disponibles dans les bateaux mobilisés (entre quatre et six). La compétition entre les différents importateurs lors de la phase commerciale ne permettant pas de garantir de bons résultats économiques, les deux plus gros acteurs ont décidé de s'unir en 2011, pour maîtriser le transport et la commercialisation des litchis transportés par bateau vers l'Europe.

la filière¹⁰. Ils vendent les litchis à des grossistes et à des grandes surfaces. Le marché est principalement la France (entre 35 et 40 pour cent), l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse (entre 40 et 45 pour cent) et l'Angleterre dans une moindre mesure (environ 5 pour cent).

Le rôle des importateurs dans la structuration de la filière est extensif et ils sont les acteurs principaux sur lesquels reposent le financement, la logistique et les efforts de professionnalisation de la filière (services de surveillance des récoltes, laboratoire, logistique, certification). Pour cela, les deux importateurs mettent en commun leurs ressources et n'entrent ensuite en compétition qu'une fois les litchis arrivés sur le sol européen, où chacun a sa propre stratégie de marketing (grossistes, grande distribution) et de négociation des prix.

La stratégie de marketing des deux importateurs repose sur la vente des litchis frais pour la période des fêtes de fin d'année. La période festive permet de vendre des fruits exotiques tels que le litchi, dont le coût pour le consommateur est comparativement plus élevé que les fruits de saison européens, ce qui explique aussi que les importateurs aient montré un réel intérêt et la capacité financière de mobiliser les investissements susmentionnés dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les autres importateurs sont énumérés ci-après.

- Des importateurs de litchis frais basés aux Emirats arabes unis, en Russie, à Mayotte et des primeurs basés en Europe, représentant un peu plus de 2 000 tonnes de litchis frais. Le marché des litchis frais se diversifie ces dernières années, avec de nouvelles destinations, telles que les Emirats arabes unis ou la Russie. Pour ces destinations, les exportateurs concernés ont pu tisser des liens directs avec les importateurs de ces pays respectifs.
- Des importateurs de pulpe de litchis basés en Afrique du Sud (entre 600 et 1 000 tonnes chaque année de pulpe non certifiée) et dans l'UE (200

tonnes certifiées biologiques et équitables, un seul importateur de produits «éthiques»).

- Des importateurs de litchis en boîte certifiés biologiques et équitables (un seul importateur de produits «éthiques») ou seulement équitable (un seul importateur – grande distribution Suisse), avec un volume total de près de 250 000 boîtes de conserve en 2016 (représentant moins de 200 tonnes de litchis frais).

Distributeurs

Les acheteurs sont principalement les acteurs de la grande distribution et dans une moindre mesure les grossistes et primeurs sur les marchés français, allemand, autrichien, belge, suisse, anglais et dernièrement russe et émiratis.

La grande distribution représente la plus grosse part du marché. Les grands groupes européens jouent un rôle important dans les orientations qui influencent la chaîne de valeur à Madagascar (en particulier la demande en grande quantité, l'augmentation de la demande certifiée, etc.). Les acheteurs de l'UE encouragent le marché du litchi certifié et les importateurs de litchis ont investi dans la filière pour répondre à cette demande, qui est principalement le fait de grands distributeurs allemands, autrichiens et suisses. L'objectif des importateurs est de passer à une production certifiée GlobalGAP à 100 pour cent d'ici 2019. Par ailleurs, les deux importateurs commercialisent également du litchi frais équitable, dont le volume a été multiplié par trois entre 2015 et 2016. Il n'a pas été possible de trouver des données spécifiques sur le litchi fournies par distributeur. Cependant, la fonction principale des supermarchés est bien entendu la distribution du produit au consommateur final. Dans la mesure où les supermarchés sont particulièrement concentrés en Europe, comme le montre le tableau ci-dessous, ils bénéficient également d'une force de négociation importante. Les prix d'achats des litchis frais suivent typiquement une variation importante une fois en Europe, avec des prix élevés au début (avant Noël) puis des prix bas au fur et à mesure que le temps passe, dû à la nature périssable du fruit.

10 UCOFRUIT, agence paraétatique chargée de coordonner les exportations de fruits et légumes frais, a cessé toute activité en 1996. Cela a donné lieu à une certaine instabilité du secteur. Toutefois, à la demande des pouvoirs publics, le Groupement des exportateurs de litchis (GEL) a été créé en 2001. Son objectif est de coordonner les exportateurs et de rationaliser les ventes de litchis. En 2010, toutes les entreprises exportatrices de litchis appartenaient au GEL.

Figure 3. Principaux distributeurs européens.

Groupe	Provenance	Rang international 2015	Pays où le distributeur est présent	Revenu 2015 (M de dollars ¹¹)
Schwarz Unternehmens Treuhand KG	Allemagne	4	26	94,448
Carrefour	France	7	35	84,856
Aldi	Allemagne	8	17	82,164
Tesco	Royaume Uni	9	10	81,019
Metro Ag	Allemagne	13	31	68,066
Auchan	France	16	14	59,050
Edeka Group	Allemagne	18	1	52,477
Casino Guichard-Perrachon SA	France	19	31	51,257
Rewe Combine	Allemagne	22	11	43,607
Ahold Delhaize	Hollande/ Belgique	23	6	42,435
E. Leclerc	France	26	7	39,277
Sainsbury	Royaume Uni	28	1	35,100
Intermarché	France	32	4	30,857
Morrison Supermarket PLC	Royaume Uni	40	1	24,551
Migros-Genossenschafts Bund	Suisse	41	3	24,391
Coop Group	Suisse	45	6	22,449
Mercadona	Espagne	48	1	21,171
System U	France	49	4	20,694

Source: Global Powers of Retailing 2017, Deloitte Touche Tomatsu, 2017.

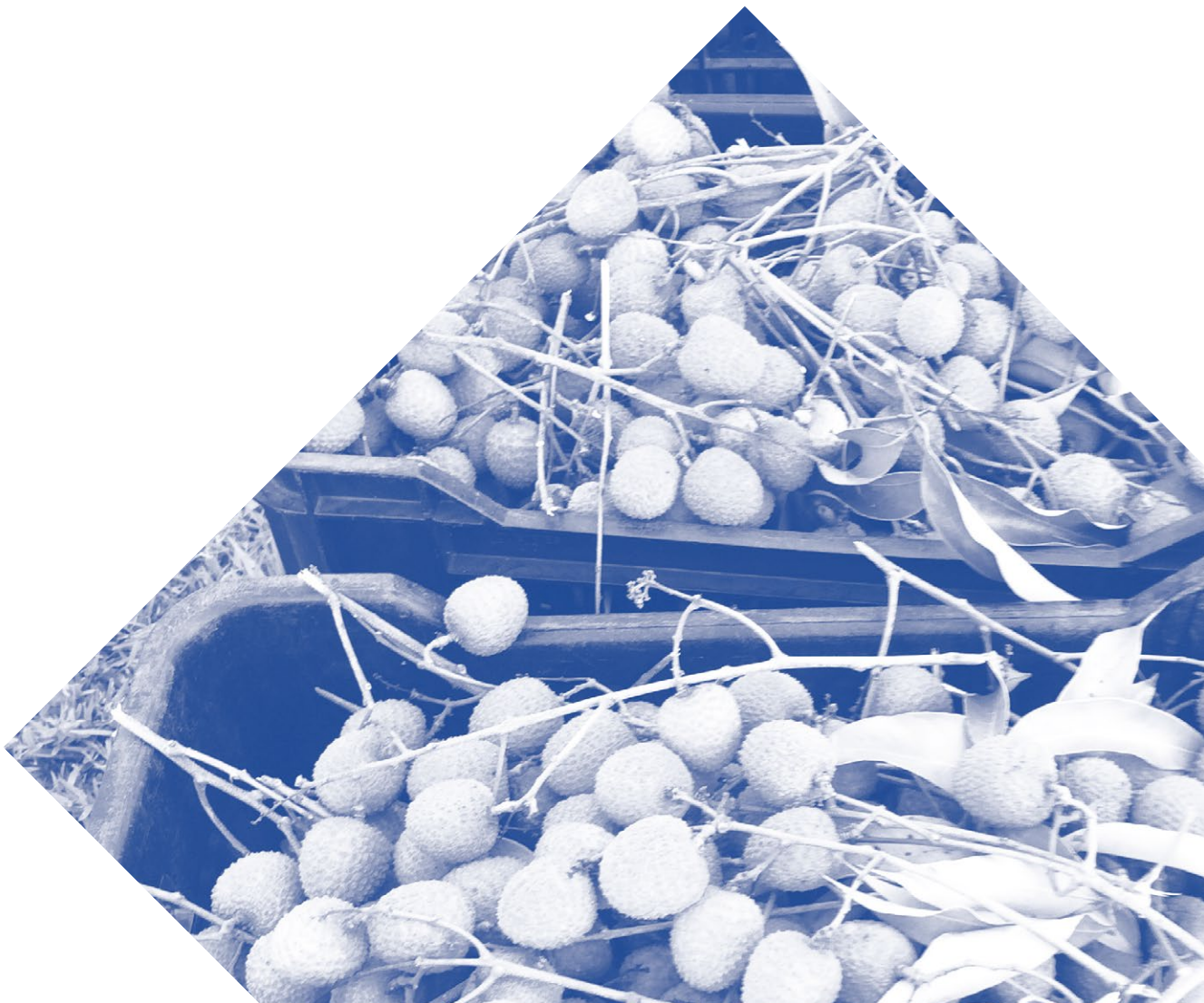
11 Sauf indication contraire, le dollar s'entend du dollar des Etats-Unis.

En ce qui concerne la distribution de litchis au sirop en Europe, un distributeur suisse est impliqué dans la filière depuis 2012. Le distributeur suisse commercialise les litchis en boîte en marque propre. Ils sont expédiés par conteneurs. Au départ, c'est le distributeur qui cherchait à développer sa ligne de fruits exotiques en boîtes et a contacté la seule coopérative de production certifiée, recherchant alors une entreprise transformatrice sur place. Cette recherche correspondait, d'après l'importateur, à la fois à la personnalité de l'acheteur alors chargé de ce portefeuille, ainsi qu'aux valeurs coopératives du groupe, plus qu'à une demande de marché spécifique sur le litchi. Dans la mesure où l'entreprise transformatrice existait déjà et exportait du poivre vert et des escargots en boîte, un accord a été trouvé pour commencer l'exportation de litchis en boîte vers la Suisse. Dans ce cas, l'importateur est aussi le distributeur et le produit est entièrement transformé à Madagascar. Les importations progressent régulièrement depuis 2012 et le distributeur importe maintenant environ 75 pour cent des boîtes de litchis produites à Toamasina (un conteneur importé en 2012 contre cinq en 2016).

Environnement institutionnel de la chaîne de valeur à Madagascar

L'environnement institutionnel de la chaîne de valeur à Madagascar est composé de différentes autorités, énumérées ci-après.

- Les collectivités locales, responsables de la délivrance des patentes et contrôles routiers.
- Le ministère du Commerce, responsable de la délivrance annuelle des autorisations d'exportation. Ce document est délivré à chaque exportateur à la suite d'un agrément de leur unité de traitement et de conditionnement des fruits.
- Le ministère de l'Agriculture responsable de la délivrance des certificats phytosanitaires et des dérogations en vue de l'export des produits «primeurs» (litchis exportés avant la date officielle fixée pour la récolte des fruits).
- Les ministères du Commerce et de l'Agriculture participent aux réunions régionales organisées pour déterminer la date de début de la récolte des litchis dans les régions Atsinanana et Analanjirifo.
- Le ministère du Travail et ses services décentralisés ont un mandat pour le contrôle de conformité des lieux de travail.
- Les organismes de sécurité sociale et le ministère de la Santé délivrent des prestations en espèce et en nature aux populations.



Vulnérabilités aux risques professionnels de sécurité et de santé dans la chaîne de valeur du litchi de Madagascar



Profil de vulnérabilité

Petits exploitants et travailleurs agricoles temporaires

Principaux risques professionnels associés

- Chutes de hauteur
- Exposition à la chaleur
- Eau insalubre
- Charge lourde
- Accidents de la route
- Parasites
- Chute d'objet

Travailleurs temporaires en usines de traitement et de transformation

- Exposition au soufre
- Incendie
- Charge lourde
- Chute d'objet

Communautés environnantes

- Gestion des déchets

29 entreprises
25 000 travailleurs

€ PRIX DE VENTE
≈ 0,22€/kg

Certification

€ PRIX DE VENTE
≈ 2,10€/kg

€ PRIX DE VENTE
≈ 1,15€/kg



Supermarché



2 | Facteurs incitatifs et contraintes dans le cadre de la SST

Il est nécessaire de souligner la singularité de la chaîne d'approvisionnement du litchi à Madagascar et son succès. En effet, le pays est, de façon générale, peu intégré dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment du fait de ses difficultés à surmonter les barrières non-tarifaires pour ses produits. En outre, la filière du litchi fait figure d'exception tant elle est parvenue à pénétrer le marché des produits frais en Europe et ses réglementations sanitaires à l'entrée. Comme mentionné ci-dessus, cela va de pair avec une certaine amélioration de la gestion des risques de sécurité et santé au travail et des conditions d'emploi. Il est donc possible d'utiliser les chaînes d'approvisionnement mondiales pour favoriser l'amélioration de la sécurité et de la santé dans le pays.

En théorie, il serait donc pertinent d'explorer à la fois les possibilités d'amélioration en matière de SST dans la chaîne d'approvisionnement du litchi, mais également les possibilités de réplique de cette expérience sur a) le reste de la production de litchi de Madagascar et b) les autres chaînes d'approvisionnement agricoles (en particulier les épices et les fruits et légumes) et le système national de gestion de la sécurité et de la santé au travail. Cependant, il existe des contraintes dont il faut également tenir compte.



Soutien au développement rural et à la modernisation des processus de production

A l'origine de certains facteurs importants ayant facilité à la fois la compétitivité de la filière sur le marché international et l'élimination de certains risques professionnels se trouvent des politiques et financements de coopération au développement rural et à la modernisation des processus de production agroalimentaires. En effet, deux programmes d'appui financier ont joué un rôle essentiel:

- jusqu'en 2008, des opérations d'appui à la filière litchi ont été menées dans le cadre du 10^{ème} FED (Fonds européen de développement) de l'UE et du FIDA (Fonds international de développement agricole). Elles étaient principalement axées sur les étapes en amont (replantation, structuration des producteurs, certification équitable et GlobalGAP principalement);
- de 2010 à 2014, un appui financier a été apporté aux exportateurs dans le cadre du programme PIP¹² de l'UE en concentrant les actions sur la maîtrise du soufrage (GSAC) et l'accompagnement pour la maîtrise de la certification GlobalGAP et son module GRASP¹³. Ce dernier programme a été largement contribué à l'amélioration fonctionnelle au niveau des stations de traitement.

Ce soutien à la modernisation des processus de production a eu des répercussions positives sur la productivité du travail¹⁴, la réduction et l'élimination de certains risques professionnels au niveau des stations de traitement, tel qu'énoncé ci-dessous.

- i) Réduction de l'exposition au soufre pour les travailleurs des stations de traitement. En effet, le programme PIP de l'UE a permis le financement de systèmes de neutralisation des gaz libérés après combustion du soufre dans les stations, facteur identifié par tous les acteurs interrogés comme étant la clé d'amélioration des conditions de sécurité et de santé pour les travailleurs des stations durant la dernière décennie. En effet, auparavant, les chambres de soufrage étaient ouvertes sur les établis d'accueil et de tri pour le dégazage¹⁵.

- ii) Rationalisation des processus de production et apparition de bonnes pratiques en matière de SST dans certains lieux de travail. Le soutien apporté à la filière et la modernisation des équipements dans les stations de traitement a permis une réorganisation des lieux de travail et favorisé la rationalisation des processus de production. Dans ce cadre, certains lieux de travail ont adopté des processus mieux adaptés pour prévenir les risques professionnels, en particulier les risques ergonomiques. Par exemple, certaines stations ont mis en place des rampes pour décharger les camions de livraison de litchis, ce qui permet de procéder à l'écoulement rationalisé des produits sur les chaînes de tri et limiter le transport de charges lourdes. Dans certaines stations, les litchis sont triés à l'arrivée, ce qui réduit le volume devant être transporté, soufré, et trié une fois soufré, et par là même l'exposition des trieuses au soufre.

Les répercussions que ces financements auraient pu avoir sur la SST restent limitées par les facteurs énoncés ci-après.

- i) La faiblesse des systèmes d'évaluation des gains de productivité liés à l'amélioration des conditions de travail et en particulier de SST. La rentabilité des investissements dans les aménagements en matière de SST et les gains de productivité restent peu visibles pour les exportateurs.
- ii) L'accès aux financements reste un facteur bloquant pour l'investissement dans la modernisation des processus de production ayant des conséquences positives sur les conditions de travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement à Madagascar. Sur le plan des investissements, l'accès au prêt bancaire est compliqué, ce qui limite notamment l'arrivée de nouveaux entrants parmi les exportateurs (investissements importants pour les achats de terrain, la construction d'usine de traitement ou de transformation, l'achat de matériels de traitement ou de transformation). Récemment, le développement des structures d'exportation a bénéficié de l'appui d'investisseurs privés, notamment des fonds de pension mauriciens. Dans ce cadre, une partie du capital de la société devient la propriété

12 PIP: Programme Initiative Pesticides mis en œuvre par le COLEACP.

13 «GLOBALG.A.P. Risk Assessment on Social Practice».

14 Bien qu'il n'y ait pas de mesure rigoureuse de la productivité, les acteurs de la chaîne s'accordent à dire que la rationalisation des processus de production et leur modernisation a réduit la durée de la saison pour un même volume.

15 Le gaz de soufre est un agent chimique corrosif qui pénètre dans l'organisme par les voies respiratoires, la peau et les muqueuses, voir fiche technique: http://www.ilo.org/dyn/icsc/showcard.display?p_lang=fr&p_card_id=1166

du fonds de pension (proportionnellement à l'investissement accordé), l'exportateur devenant associé et responsable de la gestion de la société. A l'heure actuelle, trois sociétés ont eu recours à cette forme d'investissement pour se développer. Lorsque les financements sont assurés via les programmes précités (FED, PIP), ils n'ont pas d'effets sur la modernisation des processus de production au niveau des producteurs. L'accès aux services financiers de crédit comme d'épargne pour les producteurs est limité. Certains reportent l'utilisation de systèmes informels de gestion de l'épargne/du crédit tels que la tontine. Avec moins de 1 000 points de service en 2015¹⁶, le secteur de la microfinance se développe à Madagascar, mais l'accès reste insuffisant, particulièrement dans les zones rurales. Aux difficultés d'accès géographique s'ajoutent les difficultés à remplir les conditions d'accès au crédit.

- iii) Le peu de partage de bonnes pratiques en matière de processus de production, productivité et pratiques de SST. Ainsi, les processus de production permettant une réduction des risques qui sont apparus dans certains lieux de travail ne sont pas nécessairement partagés et généralisés.
- iv) L'accès très limité à des services professionnels de conseil permettant de proposer des solutions technologiques qui améliorent la SST et la productivité. Ce genre de service ne semble pas pour l'instant exister dans la chaîne d'approvisionnement à Madagascar. Par ailleurs, les exportateurs soulignent les difficultés de recruter et retenir d'une année sur l'autre du personnel encadrant qualifié. En effet, l'éloignement de la capitale et la courte durée de la saison semblent entraver l'attractivité du secteur.

Gestion du risque sanitaire et financier dans la chaîne d'approvisionnement

Suite aux différentes crises sanitaires enregistrées en Europe, d'importants mouvements de pression de la part des consommateurs ont vu le jour et conduit les décideurs à mettre en place, au nom du principe de précaution, des réglementations plus strictes pour accéder aux marchés. Par ailleurs, pour apporter des gages de sécurité supplémentaires aux consommateurs, de nombreuses certifications commerciales sont apparues et ont progressivement été appliquées aux produits des pays en développement (GlobalGAP – initialement EurepGap, IFS, BRC, ISO 9001, etc.).

Le litchi de Madagascar n'a pas échappé à cette évo-

lution, car la quasi-totalité des produits commercialisés sont soufrés avant exportation et le soufre résiduel dans la pulpe fait l'objet d'une LMR (limite maximale de résidus) pour permettre la commercialisation des fruits sur les marchés européens (10 mg/kg de SO₂ dans la pulpe). Jusqu'à ces cinq dernières années, le respect de cette LMR a été la principale contrainte réglementaire pour les importateurs et que les acheteurs (principalement la grande distribution) devaient contrôler avant achat.

Afin de gérer le risque financier lié au respect de cette LMR, les acteurs de la grande distribution qui achètent des litchis frais ont progressivement imposé la mise en place d'une initiative de conformité privée, la certification GlobalGAP. En effet, le non-respect de la LMR a des répercussions financières importantes pour les importateurs (qui voient leur marchandise rejetée à l'entrée dans l'UE) et les distributeurs (qui ne parviennent pas à s'approvisionner). En 2010, des résidus de soufre trop élevés ont débouché sur la fermeture des marchés allemand, autrichien et suisse. Ainsi, les acteurs de la grande distribution cherchent à minimiser ce risque sanitaire et financier en imposant une certification à leur chaîne d'approvisionnement en litchi à Madagascar.

En 2006, pour appuyer la filière et permettre aux opérateurs de satisfaire les exigences de leurs acheteurs concernant le contrôle de qualité, le programme PIP n° 1 du COLEACP lance un programme d'accompagnement. Il s'adresse aux entreprises volontaires, et conduit à l'accompagnement en 2006 d'un exportateur jusqu'à l'audit de certification (en décembre 2006). En parallèle, des experts locaux (du Centre technique horticole de Tamatave) sont également formés à la mise en place d'une démarche qualité, conforme aux exigences et points de contrôle du référentiel (EurepGAP à cette époque) afin d'accompagner à terme les entreprises désireuses de se mettre en conformité vis-à-vis de ces nouvelles exigences. Après les bonnes pratiques agricoles, l'hygiène et la sécurité des aliments sont également devenus un thème phare. En 2014, un premier exportateur de litchi frais a reçu la certification IFS (IFS Food version 6), ainsi qu'un exportateur de fruits transformés (qui était certifié IFS depuis 2011, mais pour des produits en conserve différents). Les nouveaux sujets émergents concernent la protection de l'environnement, le respect des pratiques sociales et

la sécurité des sites. En 2015, certains opérateurs de la filière litchi ont ainsi commencé à répondre aux exigences du GRASP, module complémentaire de GlobalGAP sur le respect des conditions de travail. Sous la pression des consommateurs et des acheteurs, les exportateurs ont été fortement incités à lancer l'application de ce module au sein de leurs systèmes qualité en 2016.

Cette certification n'est pas liée à un positionnement produit particulier et n'est pas associée à un premium

de prix à la vente. Il s'agit d'une condition d'accès au marché pour un certain nombre d'acteurs de la grande distribution. En particulier, les supermarchés des pays germanophones d'Europe la considèrent de façon croissante comme un élément nécessaire dans leurs critères de décision d'achat.

Les volumes de produits répondant à ces certifications augmentent chaque année et imposent une adaptation régulière des exportateurs aux exigences des référentiels.

Figure 4. Données sur les exportations de litchi frais soufrés certifiés GlobalGAP

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'exportateurs certifiés GlobalGAP (sur 30 en 2016-2017)	26	26	26	29
Nombre producteurs certifiés GlobalGAP	325	322	362	817
Surface déclarée certifiée GlobalGAP (ha)	366,1	592,3	935,2	3961,1
Surface moyenne/producteur (ha)	1,1	1,8	2,6	4,8
GRASP: démarche initiée (sur 30 exportateurs)	-	-	-	21
Nombre d'exportateurs ayant au moins 75 % de leur production certifiée GlobalGAP	-	-	-	9

Source: auteurs sur la base des informations collectées.

Sous la pression des acheteurs, le reste des exportateurs qui n'étaient pas encore certifiés GlobalGAP ont effectué cette démarche lors de la dernière campagne 2016-2017 (à l'exception d'un seul exportateur). Le module GRASP est également de plus en plus pris en compte (21 exportateurs sur les 29 sont certifiés GlobalGAP), même si actuellement peu d'exportateurs répondent pleinement aux exigences requises (en 2016-2017, quatre d'entre eux répondent pleinement aux exigences du module GRASP).

La certification GlobalGAP mesure le degré de conformité du système de gestion et de pratiques agricoles, avec un accent prononcé sur la sécurité sanitaire des aliments. L'obtention du certificat requiert la mise en place d'un système de gestion qualité et d'une traçabilité de la chaîne de production depuis son origine. Les points de conformité sont plus étendus et de caractère distinct pour les entreprises de transformation/traitement/emballage que pour les petits producteurs. Le maintien du certificat est conditionné à un audit externe annuel pour les exportateurs, les producteurs sont regroupés et un échantillon correspondant à la racine carrée de leur nombre fait l'objet d'un audit au hasard chaque année. Les auditeurs

constatent une augmentation de la conformité ces dernières années qui s'explique par la pression exercée par les acheteurs, mais également par une meilleure compréhension des points de conformité par les stations de traitement. En revanche, la conformité des producteurs est plus difficile à obtenir, en particulier en ce qui concerne le système de documentation de l'activité et la formalisation du travail.

Neuf exportateurs ont maintenant plus de 75 pour cent de leur production certifiée GlobalGAP (dont 3 à 100 pour cent), ce qui représente 456 producteurs et une surface de 546 hectares pour la dernière campagne d'exportation. Ces neuf exportateurs concentrent donc 55,8 pour cent de la totalité des producteurs engagés dans la certification, mais sur seulement 13,8 pour cent des surfaces certifiées. Ces exportateurs ont probablement privilégié et inclus dans leurs réseaux les producteurs qui possédaient les parcelles plus concentrées en pieds de litchi. L'objectif des importateurs étant de passer à une production certifiée GlobalGAP à 100 pour cent d'ici 2018-2019, les exportateurs restants devront réorganiser l'approvisionnement durant les campagnes à venir. Dans la pratique, il est difficile pour les ex-

portateurs d'être certifiés en partie uniquement. En effet, cela implique que les produits issus de filières certifiées soient identifiés et séparés des autres durant toutes les étapes de production, transport, pesée, soufrage, tri et emballage. Dans les stations de traitement à l'espace limité et avec des contraintes temporelles importantes liées à la courte durée de la saison, il est difficile de mettre en place cette séparation, ce qui incite les exportateurs à faire avancer le processus de certification GlobalGAP.

Le coût de la certification GlobalGAP (coût des audits et services de soutien à la mise en œuvre) est financé par les importateurs, ce qui a été un facteur incitatif clé dans sa généralisation à presque tous les exportateurs et une partie croissante de leur chaîne d'approvisionnement (producteurs, transporteurs). Les répercussions principales de ce processus en matière de SST et dans la chaîne d'approvisionnement sont présentées ci-dessous.

- i) Adoption de systèmes formels de gestion de la SST dans les stations de traitement et de transformation. Les stations ont documenté et mis en place des systèmes de gestion des risques liés à la SST. Ce processus de documentation, signalisation sur les lieux de travail et port des équipements de protection individuelle pour les risques identifiés est directement lié au processus de certification.
- ii) Généralisation de la formalisation du travail dans les stations de traitement et de transformation, allant de pair avec une couverture sociale le temps du contrat. Dans le cadre du processus de certification, la documentation du système de gestion de l'entreprise doit prouver la conformité au droit du travail en vigueur dans le pays. La plupart de ces preuves sont documentaires et constituées du contrat de travail et du paiement des charges sociales. La systématisation de la vérification de ce processus dans les stations certifiées contribue à une formalisation effective du travail et de la protection connexe (couverture maladie, y compris services de médecine du travail et médecine préventive, assurance en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle).
- iii) Nouvelle traçabilité de l'exportateur jusqu'au producteur ayant deux conséquences principales: i) la professionnalisation des transporteurs (au lieu de collecteurs) avec un certain degré de formalisation et un paiement fixe qui n'encourage pas à la prise de risque au travail (contrairement à la rémunération au volume sous le régime prévalent

des collecteurs); et ii) la constitution de groupements de producteurs visibles et ayant une interaction directe avec les exportateurs, permettant leur sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles élémentaires. Ce dernier élément se traduit par des réunions physiques avant et pendant la saison durant lesquelles sont abordées les questions fondamentales (accès à l'eau, entretien de base des arbres, formation de base sur la manipulation des aliments). Le GEL, dans le cadre d'actions relevant de la responsabilité sociale des entreprises, a pu financer des infrastructures de base pour accéder à l'eau dans certains endroits, dans la mesure où pour être conforme aux exigences du GlobalGAP, il faut souvent réaliser des investissements au niveau de la production, ce que les producteurs ne sont pas toujours en mesure de faire.

Ces répercussions (voir ci-dessous) ne sont pas toujours directes et peuvent être limitées par les facteurs décrits ci-après.

- i) Lorsque la certification est généralisée au niveau des stations de traitement, et par là même ses effets en matière de SST, l'ensemble des acteurs qui ne sont pas certifiés ne semble pas bénéficier de ces répercussions (une station non certifiée, ainsi que les producteurs non certifiés, les collecteurs et la filière visant le marché local). Cela est particulièrement le cas dans la mesure où les mécanismes de certification ne sont pas coordonnés avec les services de l'Etat compétents (en particulier, l'inspection du travail pour les aspects de conformité, et le ministère de l'Agriculture et les services de médecine du travail pour les aspects de soutien à la mise en conformité). En conséquence, il n'y a pas de capacité institutionnelle pouvant répliquer les expériences positives et les succès des chaînes d'approvisionnement certifiées vers celles qui ne le sont pas ou pas encore.
- ii) La faiblesse des services d'appui à la gestion des risques en matière de SST. En effet, l'accès à un soutien professionnalisé (expert, formation) dans l'identification et l'évaluation des risques au niveau des stations de traitement et de transformation (et à Madagascar en général) est limité. Aussi, l'accent est le plus souvent mis sur les risques très élevés et visibles (comme par exemple la sécurité incendie) et sur la fourniture et le port d'équipements de protection individuelle (EPI), plutôt que sur l'élimination ou la réduction des risques, en particulier de ceux dont les effets immédiats sont moins visibles (facteurs de risques ergonomiques, faible exposition

chimique). Dans la mesure où le processus de certification porte principalement sur l'existence d'un système de gestion des risques, sa documentation et son application visible, il ne permet pas nécessairement l'évaluation de son contenu et de la manière dont il a été formulé (participation des travailleurs, respect de la hiérarchie des mesures d'élimination et de contrôle des risques). Franchir cette étape supplémentaire nécessiterait de mettre en place des services d'appui appropriés supplémentaires, dépassant le cadre du contrôle de conformité.

- iii) La répartition de la valeur dans la chaîne d'approvisionnement ne permet pas nécessairement de faire les investissements nécessaires à une mise à niveau technologique pour l'élimination ou la réduction des facteurs de risques dans la chaîne d'approvisionnement, en particulier au niveau des petits producteurs. En effet, le processus de certification peut entraîner chez les producteurs une prise de conscience progressive des risques professionnels et de la nécessité de les maîtriser (mais aussi de formaliser progressivement les relations de travail). Cependant, cela n'est pas accompagné d'une incitation financière pour investir dans les équipements et infrastructures élémentaires nécessaires pour l'élimination ou la réduction de certains risques (en particulier le risque de chute et les risques liés aux infrastructures sanitaires élémentaires).
- iv) Le manque de clarté du cadre juridique relatif à la protection des travailleurs familiaux et non rémunérés limite également l'impact de la certification sur l'amélioration des conditions d'emploi en général et de la SST en particulier. Dans le cas de la chaîne d'approvisionnement du litchi, l'ensemble des travailleurs relève de la définition du travail saisonnier du Code du Travail (article 52), à l'exception des producteurs et de leurs travailleurs familiaux non rémunérés. Pour cette filière, le risque relatif au travail des enfants de moins de 15 ans (âge minimum pour l'emploi) et des mineurs de plus de 15 ans peut être facilement contrôlé au niveau des stations de traitement et transformation certifiées (il serait immédiatement détecté par l'audit annuel, et compte tenu de la durée réduite de la saison, le contrôle est systématique). En revanche, il existe un risque au niveau des petits producteurs du fait de la norme sociale actuelle dans le monde agricole où l'ensemble des membres de la famille qui en sont physiquement capables sont amenés à contribuer aux activités de la ferme. Le cadre légal malgache

n'aborde pas ouvertement la question du travail des enfants dans le cadre d'activités familiales non rémunérées. Cependant, nous pouvons fournir des éléments de compréhension sur la dynamique observée dans la filière au niveau de la production. La durée très limitée de la saison ne laisse pas présager d'incompatibilité majeure avec la scolarisation et, le cas échéant, des aménagements pourraient être faits assez facilement. La question est plutôt de définir les activités réalisées, la nature de certaines activités concernant la récolte dans l'arbre (ou plutôt la manière dont elle est pratiquée sans équipements ni outils), ainsi que le transport de charges pouvant présenter des risques pour la santé et la sécurité, en particulier des enfants et jeunes travailleurs. Le fait que le cadre légal et institutionnel soit peu clair sur le travail des mineurs dans le cadre des activités familiales non rémunérées, et le rôle prééminent de la norme sociale en milieu rural pourraient donner lieu à l'évolution de la filière, en particulier grâce à la progression de la certification. Dans de nombreux pays en développement, la pression des acheteurs internationaux à l'égard du contrôle des risques d'image dans leur chaîne d'approvisionnement s'est traduite par une obligation de certification afin de pouvoir accéder au marché à l'exportation. Lorsque le cadre réglementaire relatif au travail jugé dangereux n'est pas suffisamment clair, compris, adapté à l'ensemble des secteurs, le processus précité peut se traduire par l'incapacité de certains petits producteurs à se mettre en conformité et, de ce fait, par leur exclusion du marché des exportations. L'un des enjeux à venir pour la compétitivité de la filière litchi pourra être lié à cette problématique.

- v) Enfin, la saisonnalité de l'activité laisse peu de place à la mise en place rapide d'actions correctives lorsque des éléments de non-conformité sont identifiés par les auditeurs. En effet, la chaîne d'approvisionnement a tendance à progresser d'une année sur l'autre dans la mesure où la saison elle-même est très courte et ne permet souvent pas l'identification et la mise en place d'actions correctives au cours de la même saison.

Nouveaux marchés

De nouveaux marchés en croissance pour les produits éthiques et issus de l'agriculture biologique ont vu le jour, en particulier en Europe et en Amérique du Nord. En 2012, les ventes de produits «équivalents» représentaient presque six milliards d'euros

dans le monde, soit six fois plus qu'en 2013¹⁷. Le secteur reste dynamique face à la crise économique et les produits alimentaires constituent l'écrasante majorité des ventes (plus de 90 pour cent). L'UE est le premier marché du monde pour ces produits; elle absorbe les deux tiers des ventes en 2012¹⁸. De même, le marché des produits issus de l'agriculture biologique a connu une croissance soutenue au cours des dix dernières années, la valeur totale du marché de détail biologique de l'UE a doublé, passant de 11,1 milliards d'euros en 2005 à 24 milliards d'euros en 2014¹⁹.

La distribution de ces produits a connu une évolution importante. Alors qu'ils étaient principalement disponibles en boutiques spécialisées, ils le sont désormais en grandes surfaces. Cette évolution s'est accompagnée de l'apparition de produits biologiques et équitables en marques distributeur, c'est-à-dire commercialisés sous la marque propre des grandes surfaces concernées. Ce phénomène touche le marché des produits frais et en particulier des fruits frais exotiques (bananes, mangues, litchis, etc.), ce qui stimule la demande des compagnies importatrices de ces produits.

A partir de 2006, plusieurs contraintes commerciales sont apparues pour le litchi de Madagascar du fait de nouvelles attentes des consommateurs et exigences des importateurs (éthique au travail, santé et sécurité des travailleurs, traçabilité des produits, rémunération des producteurs). Ces contraintes ont imposé la mise en place de diverses certifications. Certaines correspondent à un souci de gestion du risque dans la chaîne d'approvisionnement pour la grande distribution, c'est le cas de la certification GlobalGAP et son module GRASP susmentionnés, tandis que d'autres répondent plutôt à un positionnement produit telles que les certifications commerce équitable et agriculture biologique.

Lors de la campagne 2016-2017, cinq opérateurs ont exporté des fruits frais souffrés certifiés commerce équitable. L'ensemble des litchis exportés en conserve est également certifié commerce équitable et une partie issue de l'agriculture biologique. Le marché pour cette certification en Europe augmente chaque année, en particulier auprès des distributeurs germanophones et anglophones. Sur le plan procédural, ces certificats sont octroyés et maintenus de la même façon que le GlobalGAP.

Bien que les agriculteurs n'utilisent pas d'intrants, la certification biologique n'est que peu répandue et les auditeurs reportent des difficultés importantes de conformité rencontrées par les producteurs. Celles-ci sont principalement liées à: a) la difficulté d'assimiler et maintenir la documentation nécessaire aux processus d'octroi et de contrôle de conformité; b) la présence d'agents chimiques dans le foyer (en particulier les moustiquaires imprégnées) où sont également stockés les produits agricoles; et c) la présence de résidus carboniques liés à la culture sur brûlis et les feux de forêts dans l'environnement direct des cultures. Par ailleurs, le marché biologique ne concerne que les produits transformés (pulpe, conserves) ou primeurs, les litchis souffrés ne sont pas éligibles.

Les principaux impacts sur la sécurité et la santé au travail sont décrits ci-après.

- i) Adoption de systèmes formels de gestion de la SST dans les stations de traitement et de transformation, de la même façon que pour la certification GlobalGAP.
- ii) Généralisation de la formalisation du travail dans les stations de traitement et de transformation, allant de pair avec une couverture sociale pendant la durée du contrat, de la même façon que pour la certification GlobalGAP.
- iii) Adoption de bonnes pratiques agricoles fondamentales au niveau des producteurs certifiés (accès à l'eau, entretien des arbres, formation initiale sur la manipulation des aliments). Les producteurs certifiés biologiques et équitables sont regroupés dans une coopérative qui compte plus de 500 producteurs, 90 pour cent d'entre eux produisant du litchi. L'accès à l'information et à des services de sensibilisation est facilitée par: i) le fait que les certifications biologique et équitable requièrent l'adoption de bonnes pratiques agricoles fondamentales dans leur référentiel; ii) le fait que la coopérative soit professionnalisée et dispose de ressources pour investir collectivement en faveur des producteurs. Une partie de ces investissements concerne les conditions de travail des producteurs et leur sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles. En effet, via le fonctionnement du commerce équitable, un premium de prix est versé pour les produits certifiés et partagé entre le producteur et la coopérative. Pour

17 <http://www.commerceequitable.org/lecommerceequitable/quelques-chiffres.html>

18 http://www.europarl.europa.eu/RegData/bibliotheque/briefing/2014/140784/LDM_BRI%282014%29140784_REV1_EN.pdf

19 http://www.ifoam-eu.org/sites/default/files/ifoameu_organic_in_europe_2016.pdf

cette filière biologique et équitable, il existe une coopérative unique dont le succès est largement lié à sa capacité à commercialiser plusieurs produits à l'export (principalement fruits et épices).

- iv) Sensibilisation aux risques chimiques et biologiques au stade des producteurs certifiés. La certification biologique implique l'adoption stricte de pratiques de production qui d'elles-mêmes éliminent le risque chimique. Cette certification entre dans le détail des processus de production et des intrants utilisés. Les producteurs doivent donc être sensibilisés à l'identification de points de conformité qui pourraient présenter des risques environnementaux (à la base de l'agriculture biologique). De fait, ces bonnes pratiques environnementales sont concomitantes avec l'élimination de certains risques professionnels pour le producteur et les travailleurs agricoles, en particulier les risques chimiques et biologiques. Encore une fois, ce processus de sensibilisation est facilité par l'organisation collective des producteurs en coopérative.

Les impacts, tels qu'illustrés ci-dessus, ne sont pas toujours directs et peuvent être limités par les facteurs énumérés ci-après.

- ii) Comme pour la certification GlobalGAP, les acteurs de la chaîne qui ne sont pas certifiés ne bénéficient pas des avantages en matière de conditions de travail et de SST. L'organisation en coopérative commercialisant plusieurs types de produits certifiés à l'export permet d'atténuer cette limitation en assurant un suivi de tous les producteurs membres tout au long de l'année.
- iii) Bien que la croissance de ce marché soit importante, il reste réduit en comparaison des produits non certifiés, ce qui limite de fait le nombre de producteurs pouvant en bénéficier. Les perspectives de croissance au niveau de la demande en Europe sont bonnes, mais Madagascar est en concurrence avec les pays d'Asie (en particulier pour les produits transformés, tels que jus et fruits au sirop) où les coûts de production sont plus faibles (matériaux de transformation et d'emballage disponibles sur place à moindre coût et éco-

nomies d'échelle avec des volumes importants et un marché régional et local dynamique).

- iii) Les limites créées par la saisonnalité de l'activité soulignées ci-dessus sont bien réelles, même si la coopérative est en activité toute l'année, tout comme le manque de clarté du cadre juridique concernant la protection des travailleurs familiaux et non rémunérés.

Existence de politiques de prévention, protection et compensation

L'accès au marché mondial et l'intégration dans une chaîne d'approvisionnement mondiale telle que celle du litchi a engendré la modernisation des processus de production et, avec elle, deux tendances aux effets inverses sur la SST:

- l'apparition de nouveaux risques liés à deux facteurs principaux: i) l'exposition chimique au soufre dans le cadre du traitement des fruits frais, et ii) les nouvelles contraintes de temps imposés par l'export de produits frais, qui obligent à travailler rapidement (travail de nuit, travail parfois dans des conditions climatiques difficiles, en particulier pour les transporteurs) ce qui peut exacerber les facteurs de risque (sécurité routière);
- en parallèle, la création d'emplois formels au niveau des exportateurs (station de traitement et transformation) devant répondre aux exigences de protection du Code du Travail et de la Sécurité sociale.

Ce double phénomène a donné lieu à la fois à une demande plus importante pour les services de prévention, protection et compensation mis en place par l'État, mais également à une augmentation de leur utilisation effective par des populations auparavant non couvertes. Cela a été rendu possible par la préexistence de politiques et de services dans ces domaines, ce qui démontre que l'intégration dans le marché mondial peut s'accompagner effectivement d'une amélioration des conditions de travail, même dans les pays les moins riches, lorsqu'il existe un environnement politique et institutionnel propice.

Convention	Date	État actuel
C182 - Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999	04 oct. 2001	En vigueur
C081 - Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947	21 déc. 1971	En vigueur
C129 - Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969	21 déc. 1971	En vigueur
C012 - Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921	10 août 1962	En vigueur
C013 - Convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921	01 nov. 1960	En vigueur
C019 - Convention (n° 19) sur l'égalité de traitement (accidents du travail), 1925	10 août 1962	En vigueur
C089 - Convention (n° 89) sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948P089 - Protocole de 1990 relatif à la convention sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948 ratifié le 10 nov. 2008 (En vigueur)A ratifié le Protocole de 1990	10 nov. 2008	En vigueur
C118 - Convention (n° 118) sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962A accepté les branches b) à d) et g)	22 juin 1964	En vigueur
C119 - Convention (n° 119) sur la protection des machines, 1963	01 juin 1964	En vigueur
C120 - Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964	21 nov. 1966	En vigueur
C124 - Convention (n° 124) sur l'examen médical des adolescents (travaux souterrains), 1965	23 oct. 1967	En vigueur
C127 - Convention (n° 127) sur le poids maximum, 1967	04 janv. 1971	En vigueur
C171 - Convention (n° 171) sur le travail de nuit, 1990	10 nov. 2008	En vigueur

Source: base de données Normlex.

Deux institutions principales délivrent des services de prévention, protection et compensation: la médecine du travail et la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS).

i) La médecine du travail

Dans le cadre des Services médicaux inter-entreprises (SMIE) tels que régis par le Code du Travail, les employeurs sont tenus de fournir des services médicaux aux employés du secteur formel, notamment:

- les visites d'embauche;
- les visites systématiques d'établissement;
- les services de médecine curative et préventive;
- les consultations, soins et pharmacies.

La promotion et la protection de la sécurité et de la santé au travail sont le mandat principal de la médecine du travail. En effet, la médecine du travail est organisée par le décret n° 2003-1162 portant sur la médecine d'entreprise. Elle est gouvernée de façon décentralisée (il n'y a pas de péréquation au niveau national ni de mutualisation du risque), et financée de façon paritaire²⁰ par l'Organisation médico-sociale interprofessionnelle (OMSI). Dans la mesure où il n'y a pas de régime d'assurance-maladie à Madagascar,

l'OMSI couvre également les ayants droit des travailleurs membres. En pratique, les services médicaux du travail sont fournis par des SMIE, ou, exceptionnellement, par des Services médicaux autonomes d'entreprise (SMAE). L'OMSI gère donc des centres de soins où sont accueillis à la fois les travailleurs du secteur formel qui cotisent et leur famille (soins préventifs, curatifs et pharmacie). La création de ces centres dépend du volume d'affiliés; aussi les zones rurales en sont privées.

En pratique, la médecine du travail offre effectivement des services de visite médicale annuelle aux différentes entreprises formelles de la chaîne du litchi (principalement les exportateurs). Il existe certains problèmes logistiques parfois liés à la très courte durée de la saison, pas toujours en adéquation avec les capacités internes de l'OMSI. Pour bon nombre des travailleurs saisonniers, ce contact avec un professionnel de santé est souvent le seul en matière de prévention dans l'année. L'accès aux soins en dehors de la période du contrat de travail n'est pas possible.

ii) La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS)

²⁰ Taux de cotisation: part employeur: 5%, part travailleur: 1%.

La CNaPS est une institution paritaire centralisée qui gère les trois régimes de sécurité sociale mis en place par le Code de Prévoyance Sociale²¹, à savoir le régime d'allocations familiales, le régime de pension de retraite ainsi que le régime d'accidents et de maladies professionnelles. Ce dernier inclut des provisions en matière de prévention sur trois volets principaux: a) la collecte et l'analyse, en collaboration avec l'inspection du travail, des données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles au cours des contrôles; b) le financement via un fonds spécifiques d'actions de prévention réalisées par les entreprises membres; c) l'obligation d'afficher les risques et mesures de prévention au sein des lieux de travail²².

Les prestations fournies par la CNaPS incluent:

- les prestations octroyées dans le cadre des accidents du travail (frais médicaux-rente);
- le remboursement des frais médicaux d'accouchement;
- l'indemnité de demi-salaire des femmes en couche;
- la réalisation des actions sanitaires et sociales;
- la pension de vieillesse.

La CNaPS est responsable de l'administration du régime de compensation en cas d'accident ou de maladie professionnelle. La couverture effective est principalement centrée sur les entreprises du secteur formel en zone urbaine. Les garanties qui composent le régime couvrent: a) l'incapacité temporaire au moyen d'un revenu de remplacement, le financement des frais de santé connexes, ainsi que la rééducation et les mesures de réadaptation; b) l'incapacité permanente, via une pension périodique; c) le décès, via une pension périodique pour les survivants.

Les impacts décrits ci-dessus sont limités par les facteurs énumérés ci-après.

i) La discontinuité de la protection liée à la saisonnalité de l'activité. Les travailleurs au sein des stations de traitement de litchis sont affiliés à la CNaPS et dans certaines stations à l'OMSI pour la durée de leur contrat. La courte durée du contrat ne permet pas un accès effectif à la protection sociale tout au long de l'année. Par ailleurs, cela crée un processus administratif lourd pour l'affiliation et la désaffiliation chaque année au moment de la saison d'exportation qui dure environ deux semaines.

ii) La disponibilité et l'efficacité limitées des services de prévention, de protection et de compensation. Les services en question, en particulier la médecine du travail, ne sont pas nécessairement équipés pour faire face à un afflux saisonnier comme celui de la saison du litchi. Par ailleurs, le personnel n'a pas nécessairement reçu la formation nécessaire pour détecter et apporter une réponse aux problèmes de santé liés à l'exposition aux risques professionnels spécifiques (et relativement nouveaux) de la chaîne d'approvisionnement.

iii) L'absence d'intégration, de coordination et les mécanismes de financement actuels des services de prévention, protection et compensation. En effet, en ce qui concerne l'accès à la médecine préventive et aux soins en général, le système est divisé entre l'OMSI, financé par les contributions obligatoires des travailleurs et employeurs du secteur formel, et le ministère de la Santé, qui devrait prendre en charge toute personne nécessitant des soins. Cette situation crée une discontinuité des interlocuteurs de santé pour les travailleurs des stations de traitement et de transformation dont l'emploi est formel seulement une petite partie de l'année. Par ailleurs, le financement de l'OMSI est décentralisé et il n'y a pas de péréquation au niveau national, ce qui donne lieu à une répartition inégale des structures sanitaires entre les régions (et à une absence dans les zones rurales). Enfin, les mécanismes de compensation gérés par la CNaPS ne sont ni coordonnés ni intégrés, bien que le Code de la Sécurité sociale précise que celle-ci doit participer à l'effort de prévention.

iv) La coordination entre les acteurs responsables des fonctions de conformité, prévention, promotion, protection et compensation est prévue par les dispositions réglementaires au niveau national (formulation de politiques). Sur le terrain, les acteurs sont peu nombreux et ont peu de ressources, et la prestation effective des services est limitée, tout comme la coordination et la coopération.

v) La coordination et collaboration avec les autorités locales ou les services décentralisés n'étant pas directement responsables de la promotion de la santé et de la sécurité au travail ne semble pas

21 Décret n° 69-145 du 8 avril 1969 fixant le Code de Prévoyance sociale.
22 www.cnaps.mg

exister. Dans la mesure où, là encore, les services et la présence sur le terrain sont limités, les acteurs ne ressentent pas nécessairement le besoin de s'engager dans des stratégies de coordination et d'action concertées en direction des filières.

- vi) La faible portée des politiques existantes. En effet, les services mentionnés ci-dessus s'appliquent à certaines catégories de travailleurs définis par le Code du travail et excluant de fait le travail informel. Cela signifie que les avancées dont bénéficient les travailleurs formalisés des stations de traitement et de transformation le temps de leur contrat ne s'appliquent pas aux producteurs et à leurs travailleurs agricoles et familiaux.

L'opportunité de créer une stratégie articulant amélioration des conditions de travail et compétitivité au niveau des services de l'Etat

Au niveau gouvernemental, il n'existe pas à ce jour de stratégie concertée liant la conformité et la compétitivité, capable d'articuler la prévention, la promotion et l'application de la loi de manière efficace et équilibrée et englobant toute la chaîne. Cela signifie qu'il n'y a pas de vision impliquant une coordination des différents services de l'Etat responsables des fonctions de soutien et de conformité (en particulier les ministères du Commerce, de l'Agriculture, du Travail et de la Santé) articulant les conditions de travail décentes comme un avantage concurrentiel. Cette vision stratégique est nécessaire pour pouvoir adopter une démarche articulée auprès des acteurs de la filière et être en position de répliquer les expériences ayant le plus d'impact et de succès. La cohérence et la coordination des politiques autour des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales dans le pays sont limitées.

Les questions de compétitivité en lien avec le respect et la promotion du travail décent font doucement leur apparition, principalement du fait de pressions des partenaires commerciaux européens et américains. Il ne semble pas que cette thématique soit au cœur des relations entre le ministère de tutelle et les exportateurs. Le ministère du Commerce semble entamer processus de prise de conscience de l'importance commerciale croissante de la promotion du travail décent. Les capacités internes manquent sur ce sujet, tout comme la coordination avec les autres ministères, en particulier le ministère du Travail. Ce dernier est doté d'un service d'inspection du travail

chargé des contrôles de conformité. Cependant, les ressources physiques et monétaires de ces services ainsi que leur concentration dans les zones urbaines et en particulier la capitale ne leur permettent pas de remplir de façon proactive, efficace et transparente leurs fonctions de contrôle, conformité et de conseils en matière de contrôle des risques professionnels.

Les questions de conditions de travail en lien avec la compétitivité ne sont pas non plus nécessairement relevées ou abordées par les acteurs de la chaîne qui restent peu organisés. Le GEL est la principale organisation professionnelle du secteur, représentant les exportateurs. Du côté des travailleurs, les syndicats existants à Madagascar ne sont pas présents dans la chaîne d'approvisionnement. En ce qui concerne les producteurs, comme mentionnés ci-dessus, ils sont peu organisés, à l'exception de quelques coopératives. Enfin, concernant les employeurs des sociétés membres du GEL, le GEL n'est plus un membre actif du GEPAT (organisation régionale des employeurs de Toamasina, représentant les employeurs au sein des institutions paritaires, en particulier l'OMSI) depuis 2014.

Bien que les exportateurs de litchi soient organisés et entretiennent une relation suivie avec le ministère du Commerce, il ne semble pas y avoir une stratégie d'expansion de la filière en lien avec sa mise en conformité croissante. Le ministère organise des réunions avec les exportateurs une à deux fois par an et les informe des évolutions du cadre commercial, ainsi que des événements de promotion auxquels Madagascar est invité à être représenté. Les exportateurs malgaches, en général, et le GEL en particulier, ne semblent pas profiter pleinement de ces possibilités de promotion de la chaîne sur la scène commerciale internationale. En effet, le ministère semble rencontrer des difficultés à mobiliser les exportateurs pour qu'ils participent à ce type de forum. Cela pose deux limitations importantes:

- l'expansion de la filière est limitée par des barrières commerciales non tarifaires pour entrer sur des marchés à forte valeur ajoutée (Etats-Unis, Canada) et un lobbyisme concerté serait nécessaire pour les surmonter;
- il ne semble pas que le potentiel d'expansion et de replicabilité de la filière soit perçu par les différents acteurs concernés (gouvernement, acteurs économiques). Si les chaînes d'approvisionnement mondiales sont considérées comme étant des secteurs de rente, leur potentiel de levier pour l'amélioration des conditions de travail est largement réduit.

La faible institutionnalisation des fonctions de soutien à l'amélioration des conditions de travail dans la filière

Comme expliqué ci-dessus, malgré l'existence d'un cadre politique et de certaines institutions, les services de l'Etat qui devraient appuyer l'amélioration des conditions de travail et en particulier de sécurité et de santé sont limités.

- i) Les services dépendant du ministère du Travail (OMSI, CNaPS) couvrent uniquement le secteur formel.
- ii) En théorie, le système national de santé sert l'ensemble de la population. Les producteurs et travailleurs agricoles en zone rurale ne bénéficient pas de services de médecine du travail. L'accès aux soins et à la médecine préventive est généralement difficile. En effet, selon l'OMS, il y avait 0,161 médecin pour 1000 habitants en 2007, une densité parmi les plus basses du monde, qui cache une disparité importante entre les zones rurales et urbaines. Les producteurs et travailleurs agricoles rencontrés ont rapporté qu'ils n'utilisaient aucun service de prévention, et retardaient plutôt au maximum la consultation d'un professionnel, souvent coûteuse et difficile d'accès. Le secteur de la santé est financé essentiellement par l'Etat, l'aide extérieure, et les ménages à travers la participation financière des usagers (PFU) instaurée en novembre 1998. De 1997 à 2004, le budget public de la santé par rapport au budget de l'Etat est resté stable (entre 8 pour cent et 10 pour cent). Cette allocation de ressources ne permet pas de garantir un accès universel aux soins de santé essentiels, incluant la prévention (les dépenses de santé par personne étaient estimées à 6 dollars par an en 2004, alors que les estimations du coût d'un paquet de soins essentiels sont comprises entre 30 et 40 dollars au niveau mondial).
- iii) Les services d'extension rurale dépendant du ministère de l'Agriculture (et en général) sont très limités à Madagascar. Le ministère de l'Agriculture se concentre sur des fonctions régaliennes compte tenu de ses ressources limitées. La Direction des filières identifie les filières porteuses pour chaque région et assure leur suivi dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée, mais cette unité ne bénéficie pas de services décentralisés. La filière du litchi est jugée porteuse dans trois régions. Les structures recensées au niveau local sont: les

chambres d'agriculture, les Centres de services agricoles, les Tranoben'ny Tantsaha (TnT). Selon les conclusions de la Concertation nationale pour la promotion de la sécurité sociale des travailleurs ruraux, il faut absolument renforcer la présence effective de ces structures et leur champ d'action sur le terrain.

La faiblesse de ces fonctions de soutien a incité les importateurs à financer et structurer des fonctions de soutien ad hoc, pour s'assurer que leurs chaînes d'approvisionnement remplissent les critères requis par les acheteurs et respectent les contraintes réglementaires de l'UE (voir ci-après).

- i) Financement du système de contrôle (audit) et de mise en place (formation à l'autocontrôle, en particulier par le CTHT – Centre technique horticole de Tamatave) des certificats GlobalGAP.
- ii) Laboratoire. Les importateurs financent annuellement le CTHT pour la mise en place d'un laboratoire d'analyses de la qualité des fruits avant exportation. Ces analyses concernent les paramètres suivants: maturité (mesure du °Brix), taille (mesure du diamètre des fruits), risque réglementaire (mesure de la teneur en soufre dans la pulpe des fruits), risque de conservation (mesure de la teneur en soufre dans le péricarpe des fruits). Le laboratoire se situe dans le port et fonctionne 24 heures sur 24 durant la saison. Cette mise en place temporaire vient pallier l'absence d'un laboratoire d'analyses permanent spécialisé pour les chaînes d'exportation de produits frais.
- iii) Prévision des récoltes. Les importateurs financent annuellement le CTHT pour le suivi de la fructification des litchis dans la région de Tamatave afin d'apporter des informations sur les volumes disponibles et la période de récolte des fruits. C'est sur la base de cette information que les importateurs, en concertation avec les exportateurs, fixent les dates de la présence des bateaux réfrigérés au port de Toamasina.
- iv) Port autonome. Les importateurs financent annuellement une équipe de renforcement logistique des capacités au port, qui est chargée de renforcer l'organisation du chargement des deux bateaux réfrigérés. Il convient de noter que les équipes de transport et de chargement au port doivent être sensibilisées aux risques liés à l'exposition au soufre, et aux règles de sécurité applicables aux activités normales de chargement. En effet, le stockage des fruits tout juste soufrés

dans des espaces confinés (hangar de stockage avant chargement, cales réfrigérées) exige l'aération des lieux avant toute entrée des travailleurs (aération des hangars de stockage, aération au moment de l'ouverture des cales avant l'entrée du personnel).

Le fait que ces structures ne bénéficient pas d'un appui institutionnel, ou ne soient institutionnalisées en tant que telle, limite les possibilités d'intensification des efforts de conformité et l'amélioration des conditions de travail pour le reste de la production de litchi (les trois-quarts de la production du pays ne sont pas destinés à l'export pour l'instant) et d'autres chaînes d'approvisionnement. Le CTHT est le seul acteur semi-institutionnalisé disposant de fonds publics et privés installé de

façon durable dans la région avec une capacité technique mobilisable sur différentes chaînes d'approvisionnement. Dans d'autres pays et chaînes d'approvisionnement, une certaine institutionnalisation des filières a permis notamment de:

- partager les bonnes pratiques en matière de processus de production comme de SST;
- mutualiser les efforts d'expansion commerciale et de valeur ajoutée restant dans le pays producteur et mobilisable pour investir dans des meilleures conditions de travail;
- sensibiliser sur la nécessité de procéder à un changement culturel concernant la perception du risque professionnel en milieu rural, en particulier au niveau des producteurs.



3 | Opportunités pour l'amélioration de la compétitivité et de la SST

Profils de vulnérabilité aux risques professionnels

La recherche sur le terrain a révélé deux résultats clés:

- l'exposition aux risques professionnels et la faible demande de services de prévention et de protection sont fortement liées à la vulnérabilité de l'emploi;
- l'exposition aux risques professionnels et à ses conséquences est aggravée par la précarité d'un certain nombre de conditions de travail (contrat, rémunération, heures de travail, accès à la protection sociale).

Il est nécessaire d'évaluer les risques pour la sécurité et la santé au travail dans leur contexte afin d'appréhender le degré de vulnérabilité que rencontrent différentes catégories de travailleurs et de mieux comprendre ce qui le détermine. Cette étude de cas propose d'explorer les dimensions suivantes pour évaluer les vulnérabilités en matière de sécurité et de santé au travail:

- l'exposition identifie les risques professionnels par activité et fournit et évalue leur gravité et leur probabilité d'occurrence;
- la sensibilité identifie les caractéristiques spécifiques de la situation de l'emploi des travailleurs qui sont liées à leur exposition aux risques professionnels et influencent la nature et la fréquence de l'exposition. En particulier les facteurs suivants sont identifiés et analysés: l'accès sur les lieux de travail à un système de gestion des risques professionnels; l'accès sur les lieux de travail à une protection individuelle, collective, sociale contribuant à prévenir les risques; le statut

dans l'emploi s'il est lié à un accès différencié à la prévention, promotion et protection contre les risques professionnels; le statut des entreprises et exploitations s'il est lié à une différence d'accès aux contrôles de conformité par les institutions pertinentes (inspection du travail, inspection de la sécurité sociale, etc.); et

- la capacité d'adaptation identifie les stratégies et les ressources que les travailleurs ont à leur disposition pour faire face aux conséquences de l'occurrence des risques professionnels. En particulier, il s'agit d'évaluer l'accès à des services de soins et de compensation en cas d'accident ou de maladie professionnels, ainsi que les sanctions possibles pour l'employeur.

Ces trois dimensions visent à tenir compte des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité aux risques professionnels de façon holistique, en considérant à la fois les risques professionnels eux-mêmes, mais également les facteurs sous-jacents qui les influencent, et en particulier l'accès aux contrôles de conformité et aux services de prévention, promotion, protection (individuelle, collective, sociale) et compensation. Le présent chapitre décrit les différents profils de vulnérabilités aux risques professionnels rencontrés dans la chaîne d'approvisionnement du litchi à Madagascar en utilisant les trois dimensions mentionnées ci-dessus.

Travailleurs agricoles occasionnels et petits producteurs

Processus de production

Dès que la parcelle compte plus de 3 ou 4 arbres, les producteurs ont tendance à faire appel à des travailleurs agricoles pour la collecte. Chez les petits producteurs (2 à 3 pieds de litchis) la récolte est généralement faite dans la famille avec une contribution des membres de la famille, rémunérés ou non, sur l'exploitation familiale.

Le travail de récolte est généralement organisé de la façon suivante:

- pour chaque pied de litchi, trois travailleurs sont chargés de la récolte, en général un homme qui monte dans l'arbre et deux femmes qui trient, équeutent et mettent les fruits en garaba (paniers de grande taille en bambou dans lesquels sont placées des feuilles de *Ravenala* fraîchement coupées qui permettent de conserver le litchi);

- un superviseur ou collecteur est chargé d'assigner les rôles et d'organiser le transport des garaba vers le point de collecte ou directement dans le camion si celui-ci est sur place (dans les grandes exploitations);
- quand un certain nombre de garaba sont prêtes, les hommes les transportent au point de collecte/transport où le producteur/groupement de producteur les vend au collecteur (non certifié) ou les charge dans le camion du transporteur et l'accompagne en station de traitement ou de transformation pour être rémunéré (certifié).

Figure 5. Garaba



En général, presque aucun outil n'est utilisé. Le récolteur monte directement sur l'arbre (qui n'est souvent peu ou pas entretenu et donc peut faire plus de 5 mètres de hauteur) muni d'une garaba vide qu'il remplit et fait descendre jusqu'au sol grâce à une corde.

Dans les quelques plantations, le travail peut être rationalisé avec les hommes affectés à la cueillette et les femmes rassemblées dans un hangar pour l'équeutage et la mise en cagettes. Dans ce cas, des outils de récoltes peuvent être mis à disposition (échelle, etc.) et les arbres sont taillés et moins élevés que la normale.

Risques professionnels

Les principaux facteurs de risques professionnels identifiés au niveau de la récolte sont décrits ci-après.

- Chute de hauteur: ce risque est identifié comme étant le plus grave bien que sa probabilité semble limitée selon les travailleurs agricoles rencontrés (pas de données statistiques sur les accidents col-

lectées au niveau de la phase de production). Si la chute survient, elle peut être très dangereuse, puisque les arbres sont hauts. Le litchi est un arbre cassant du fait de sa ramification en Y et lorsqu'il est encore jeune, seule une personne légère peut y monter sans risquer de le casser, dans ce cas de jeunes travailleurs sont utilisés²³.

- Chute: liée au terrain glissant et escarpé (la saison du litchi se situe en début de saison des pluies).
- Risques biologiques:
 - piqûres d'insectes, en particulier les volants (piqûres d'abeilles – Anthophila - de guêpes de type Poliste – et de moustiques – Culicidae) sont fréquents.
 - eau sale/non potable – comme susmentionné, l'accès à un point d'eau a été constaté chez les producteurs certifiés (ce qui est une exception en comparaison des autres sites de production agricole de la région). Bien qu'aucune information n'ait été trouvée sur la qualité de l'eau, l'accès à l'eau potable de qualité en zone rurale reste un problème fréquent à Madagascar et les producteurs de litchis n'ont pas fait d'efforts spécifiques pour le filtrage de l'eau. Les infrastructures d'assainissement sont limitées (peu d'accès à des latrines modernes), mais les eaux ne semblent pas souillées de façon spécifique durant la saison du litchi.
- Risques physiques: exposition au rayonnement du soleil et à des températures élevées –l'exposition au soleil est limitée dans la mesure où le travail de récolte se fait à l'ombre de l'arbre, c'est au moment du transport des garaba vers le point de collecte qu'une exposition au soleil a lieu. La récolte ne se fait pas en saison la plus chaude,

et les litchis ne sont pas récoltés sous la pluie, car le soufre ne se fixe pas sur le fruit mouillé. Cependant, les températures restent élevées comme pour tout travail agricole dans la région, il est donc important d'assurer un point d'eau, ce qui semble être le cas principalement chez les producteurs certifiés.

- Risques ergonomiques: transport et manutention de charges lourdes– les garaba, une fois remplies, pèsent entre 20 et 30 kilogrammes et sont portées sur le dos ou sur l'épaule la plupart du temps, sans outil permettant de faciliter le transport. Les garaba ont une structure en bambou qui a tendance à blesser le porteur lorsqu'elles sont remplies et lourdes, les petites coupures sont fréquentes.
- Risques psychosociaux: les exploitants ont fait part de cas isolés d'accidents cardio-vasculaires chaque année, notamment lorsqu'un exploitant agricole ou un collecteur se voit refuser sa livraison (arrivée trop tard) à l'entrée en station. Ce risque est aggravé par les antécédents médicaux des personnes concernées, qui comme expliqué ci –dessous ont un accès limité aux services de soins et ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier.

Le temps d'exposition pour l'ensemble de ces risques est évidemment très limité dans la mesure où la saison est courte, ce qui limite également les conséquences possibles en termes de maladies chroniques liées à l'ergonomie des postes de travail²⁴. Le tableau ci-dessous résume les risques principaux identifiés et les acteurs. Il convient également de noter le risque général mentionné par les exploitants agricole concernant la sécurité de leurs biens (en particulier lorsqu'ils reçoivent leur paiement en liquide pour les litchis vendus).

23 Les producteurs et travailleurs interrogés ont expliqué travailler avec des enfants dans ces cas, sans pouvoir définir une tranche d'âge spécifique.

24 Une étude plus approfondie permettrait de déceler les risques moins fréquents (risques biologiques et liés au maniement des outils, par exemple, pour les travailleurs chargés de l'entretien des parcelles) et surtout les risques liés à une exposition cumulée au cours d'activités pour différentes chaînes de production (litchi, épices, etc.).

Figure 6. Principaux risques professionnels au niveau de la production

Risques		Travailleurs concernés	Sévérité	Probabilité estimée	Classement
Sécurité	Chute de hauteur	Récolteurs dans l'arbre	4 to 5	2	9
Sécurité	Chute et glissade	Durant le transport de <i>garaba</i>	1 to 2	3	3 to 6
Risque biologique	Piqûres d'insectes	Récolteurs (dans l'arbre et sous l'arbre)	1	4	4
Risque biologique	Eaux souillées/eau non potable	Récolteurs (tous) au moment des pauses pour se désaltérer	2 to 3	3	6
Risque physique	Rayonnements du soleil	Récolteurs durant le transport des <i>garaba</i>	1	4	4
Risque physique	Exposition à la chaleur	Récolteurs (dans l'arbre et sous l'arbre) et durant le transport des <i>garaba</i>	1	3	3
Risque ergonomique	Lourdes charges	Récolteurs durant le transport des <i>garaba</i> . Collecteurs	2	4	8
Risque ergonomique	Accidents cardio-vasculaires	Exploitants et collecteurs	4 to 5	1	4 to 5

Source: auteurs sur la base des entretiens et observations.

Légende²⁵:

Sévérité: 1/ pas de temps de travail perdu, pouvant nécessiter l'utilisation du kit de premiers secours; 2/ Moins de trois jours d'incapacité de travailler; 3/ Plus de trois jours d'incapacité de travailler; 4/ Blessure majeure ou incapacité sévère; 5/ Invalidité ou décès. Probabilité: 1/ Très peu probable, 2/ Peu probable, 3/ Probable, 4/ Très probable, 5/ Inévitable.

Sensibilité au risque

La sensibilité des travailleurs agricoles occasionnels et des petits producteurs aux risques professionnels est importante. Il y a très peu, voire pas du tout, de mesures d'élimination ou de contrôle des risques décrits ci-dessus.

Les mesures d'élimination des risques de chute et de charges passent par la modernisation des processus de production, via l'utilisation d'outils, qui n'a pas été possible jusqu'à maintenant en raison du manque et de l'irrégularité des ressources, ainsi que des connaissances limitées au niveau des producteurs. En effet, pour le producteur, la vente de litchis à l'exportation peut représenter 30 à 40 pour cent du revenu annuel, mais il ne dispose pas de produits financiers lui permettant de lisser ses revenus sur l'année, de programmes d'éducation financière permettant de financer des investissements et sa capacité d'épargne est limitée. Le fait que cette étape de la production ne représente qu'environ 10 pour cent de la valeur de commercialisation des litchis en Europe²⁶ est une contrainte

à l'investissement pour une modernisation de la chaîne de valeur à ce niveau.

La sensibilité des travailleurs aux risques professionnels et leur exposition effective est renforcée en fonction de leur âge. En effet, les jeunes sont exposés au risque de chute, dans la mesure où ils sont mobilisés pour récolter les fruits des jeunes arbres. En effet, le litchi est un arbre friable qui se rompt facilement, aussi lorsqu'il est jeune, seule une personne légère peut y monter sans risque de le casser. Dans la mesure où aucun outil n'est utilisé, il est nécessaire de monter directement dans l'arbre (aucune protection personnelle n'est utilisée faute de connaissance, ressources et fournisseur) ce qui augmente significativement le risque de chute. Le fait que ces jeunes soient utilisés ponctuellement et dans le cadre familial souvent non rémunéré ne permet pas d'appliquer le code du travail malgache.

Les mesures de contrôle sont également inexistantes. En effet, la connaissance des modalités de contrôle

25 Selon la méthodologie du BIT (2013). Training package on risk assessment and management at the workplace. Trainer's resource handbook.

26 En moyenne sur la base des prix de vente en gros aux distributeurs en 2016-2017.

ainsi que la perception des risques sont limités. Les travailleurs et producteurs ont la capacité d'identifier les risques, mais les conditions de vie et de travail en milieu rural à Madagascar sont telles que le besoin (ou la conscience du droit à des conditions de travail sûres) n'est pas nécessairement exprimé. L'absence de mesures de contrôle augmente la probabilité d'occurrence de risques, qui sont pour la plupart relativement simples à éliminer ou contrôler.

La sensibilité de ces travailleurs aux risques professionnels est accentuée par l'état de santé général des travailleurs et producteurs. En effet, l'accès aux soins et à la médecine préventive en milieu rural est limité à Madagascar. Le fait que la quasi-totalité des travailleurs au niveau de la production de litchis soient à la fois des travailleurs informels et temporaires ne leur donne pas accès aux services d'assurance-maladie et de médecine professionnelle de Madagascar (l'OMS pour la région de Toamasina). Ces travailleurs peuvent recourir aux services de santé communautaires, mais ces derniers des ressources humaines et financières limitées qui réduisent leur couverture géographique et la qualité de leurs prestations.

Capacité d'adaptation

Il est particulièrement difficile pour les travailleurs agricoles occasionnels et les petits producteurs et leurs familles de faire face aux conséquences physiques et financières en cas d'accident ou de maladie du travail. En effet, dans la mesure où leurs emplois sont informels, ils ne bénéficient pas d'une couverture de protection sociale. D'un point de vue géographique et financier, leur accès aux services de santé est limité, tout comme aux services de vulgarisation (bonnes pratiques agricoles, règles fondamentales d'hygiène).

En cas d'accident, l'accès aux soins est extrêmement limité. Sur les sites certifiés, une trousse d'urgence est à disposition, mais les structures médicales sont éloignées des lieux de production (en dehors des quelques sites périurbains autour de Toamasina) et les travailleurs agricoles et les petits producteurs n'ont pas accès à l'assurance-maladie ou à une assurance contre les risques professionnels, ce qui signifie que tout soin lié à un accident reste à leur charge.

Vulnérabilités spécifiques au genre

Processus de production

Les femmes impliquées dans la chaîne de valeur du litchi sont principalement actives dans les étapes de production et de traitement/transformation. Il existe une division du travail en fonction du genre. En effet, au niveau de la production comme du traitement ou de la transformation, les femmes occupent en grande partie des postes de travail autour de la manipulation du fruit.

Au niveau de la production, les femmes sont chargées de l'équeutage et de l'emballage en garaba (voir figure 3). Pour chaque pied de litchi, trois travailleurs sont chargés de la récolte, en général un homme qui monte dans l'arbre et deux femmes qui trient, équeutent et mettent les fruits en garaba. Dans les quelques plantations, le travail peut être rationalisé, avec les hommes affectés à la cueillette et les femmes rassemblées dans un hangar pour l'équeutage et la mise en cagettes.

Figure 7. Répartition des tâches dans la récolte du litchi

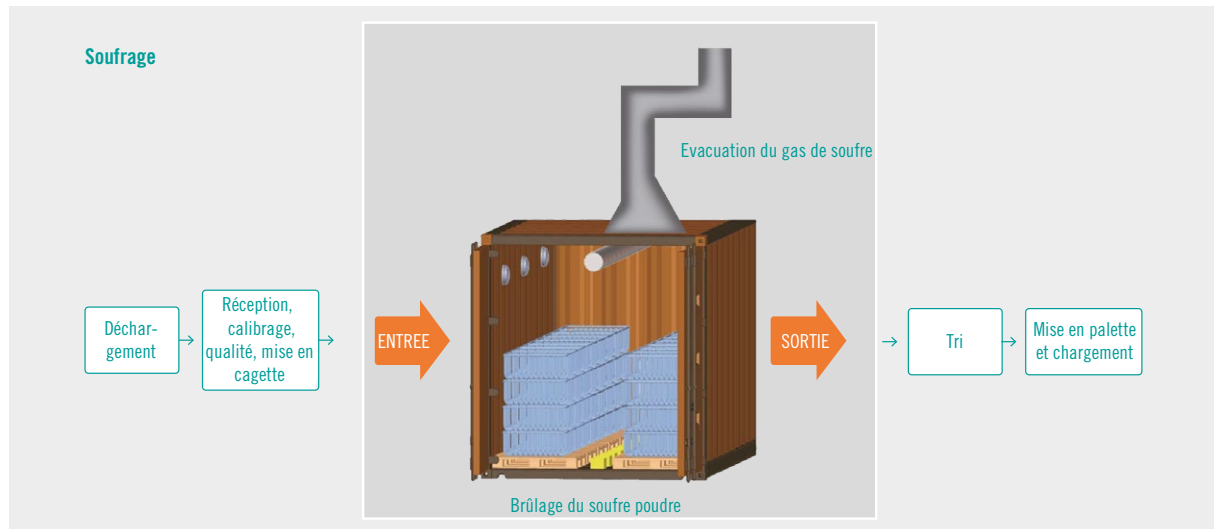


A l'étape du traitement, les femmes occupent les postes de tri du fruit (en général, au sortir de la chambre de souffrage). A l'étape de la transformation, les femmes occupent les postes de préparation du fruit puis d'emballage. Les équipes sont divisées entre différents postes de travail de façon fixe (pas de rotation des postes) et le travail est réparti en fonction du sexe (du fait des travailleurs eux-mêmes).

Chaque poste de travail correspond à une série d'opérations. Une fois arrivés en station de traitement, les fruits destinés au marché frais sont:

- déchargés;
- triés/calibrés/pesés (dans quelques entreprises uniquement);
- mis en caissettes de 18 kilos, tracés;
- mis en chambre de soufrage, soufrés²⁷, sortis de chambre de soufrage;
- triés;
- emballés;
- palettisés;
- chargés dans les camions.

Figure 8. Chambre de soufrage



Source: d'après Le Séchage Solaire à Petite Echelle des Fruits et Légumes. (GRET, 1996).

Après avoir été déchargés, calibrés et pesés, les litchis transformés (en conserve, en jus) sont ébouillantés, dénoyautés à la main, conditionnés et stéri-

lisés. Dans la mesure où cela ne concerne qu'une petite part de la production, la description suivante se concentre sur les fruits frais.

Figure 9. Fonctions occupées en fonction du genre à l'étape du traitement et de la transformation

Fonction	Dominante	Proportion moyenne de l'effectif total
Proportion moyenne de l'effectif total	Masculine	20%
Soufrage	Masculine	5%
Préparation des cartons	Féminine	10%
Tri	Féminine	20%
Emballage	Masculine	10%
Nettoyage	Mixte	5%
Traçabilité	Mixte	15%
Gestion	Mixte	10%
Other	Non communiqué	5%

Source: auteurs sur la base des informations collectées.

27 L'utilisation standard recommandée est de 600 g/t de soufre pour le transport par voie maritime, 400 g/t pour le transport aérien. Si la chambre de soufrage est étanche et équipée d'une cheminée puissante, le gaz libéré lorsque la chambre est ouverte après la fin du traitement est limité au minimum. Les fruits continuent à libérer du gaz lorsqu'ils sont triés et palettisés.

Dans la mesure où les fonctions assumées sont différentes pour les femmes et pour les hommes, l'exposition aux risques professionnels l'est également. Pour les femmes, il s'agit des risques liés à la manipulation des aliments, principalement des risques biologiques au stade de production et chimiques au stade du traitement (gaz de soufre). Pour les hommes, comme décrit précédemment, les risques de chute et les risques ergonomiques liés au transport de charges lourdes sont les plus courants.

Au stade de la production, les hommes et les femmes sont exposés aux mêmes facteurs de risques concernant l'accès à l'eau, l'exposition à la chaleur et au soleil. En revanche, certains risques dépendent directement de la répartition du travail en fonction du sexe. En particulier, les femmes sont en contact prolongé avec les fruits, ce qui peut entraîner une exposition plus importante aux agents biologiques (bactéries, champignons, virus). Quant aux hommes, ils sont exposés aux risques de chutes (de l'arbre) et au transport de charges lourdes.

Au stade de la transformation et du traitement, les hommes et les femmes sont exposés aux mêmes facteurs de risques concernant la station dans sa totalité (risques d'incendies, chutes d'objets). L'exposition diffère cependant au niveau du transport de charges lourdes (fonction occupée par des hommes) et du tri de produits soufrés (fonction occupée par des femmes). Les stations sont toutes certifiées GlobalGAP à l'exception d'une et, en conséquence, remplissent un certain

nombre de critères de prévention et de protection de leurs travailleurs qui permettent de réduire la vulnérabilité des travailleurs, en particulier:

- l'accès à un kit de premier soin;
- l'accès à une présentation sur la sécurité en début de saison;
- un lieu de travail balisé avec des panneaux de sécurité pour chaque risque identifié;
- l'existence d'une procédure d'évacuation incendie et exercices de simulation;
- un matériel de protection personnelle (en fonction du poste);
- affiliation à l'assurance-maladie ainsi qu'à l'assurance risques professionnels pour le temps du contrat;
- visite médicale en début de saison, encore seulement partiellement mis en œuvre.

L'accent est particulièrement mis sur le maniement du soufre en poudre (espace de rangement, procédure d'utilisation) dans la mesure où il est inflammable et qu'il y a donc risque d'incendie. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des risques principaux observés et rapportés en station de traitement, sachant que des risques supplémentaires existent en fonction de l'organisation du travail dans chaque station. Ces risques sont accentués par le travail de nuit, l'absence de rotation de postes et la durée de la journée de travail (jusqu'à 12 heures).

Figure 10. Principaux risques professionnels identifiés au niveau du traitement et de la transformation

Risques		Travailleurs concernés	Sévérité	Probabilité estimée	Classement
Risque ergonomique	Lourdes charges	Réception (déchargement) et soufrage (déchargement des litchis soufrés sur les tapis de tri) – fonctions à dominante masculine.	2	4	8
Risque chimique	Exposition au soufre ²⁸	Personnel affecté aux chambres de soufrage Tri post-soufrage – fonction à dominante féminine ²⁹ .	5 1 à 2 ³⁰	4 4	20 6
Sécurité	Chute d'objets	Préparation et chargement des palettes ³¹ .	2	2	4
Sécurité	Risque d'incendies	Tout le personnel.	4 à 5	1	4

Source: auteurs sur la base des entretiens et observations.

Légende³²:

Sévérité: 1/ pas de temps de travail perdu, pouvant nécessiter l'utilisation du kit de premiers secours; 2/ Moins de trois jours d'incapacité de travailler; 3/ Plus de trois jours d'incapacité de travailler; 4/ Blessure majeure ou incapacité sévère; 5/ Invalidité ou décès. Probabilité: 1/ Très peu probable, 2/ Peu probable, 3/ Probable, 4/ Très probable, 5/ Inévitable.

Sensibilité au risque

Deux facteurs renforcent la vulnérabilité des femmes aux risques spécifiques auxquels elles sont confrontées: a) le peu d'accès à la médecine préventive, y compris les services de santé maternelle et infantile, affectant leur état de santé au travail; et b) le peu d'accès à des infrastructures spécifiques sur le lieu de travail et l'absence de rotation des postes.

L'accès limité à la médecine préventive susmentionnée, en particulier pour les travailleurs ruraux, affecte les femmes et leur accès aux services de santé maternelle et infantile. Cette situation, associée au fait que les lieux de travail ne bénéficient généralement pas d'installations spécifiques et adaptées (en particulier pour les femmes enceintes et allaitant ou pour les parents ayant des enfants en bas âge) renforce la vulnérabilité de celles-ci aux risques professionnels auxquels elles sont exposées et peut provoquer du stress.

Le fait que les rôles au travail soient déterminés par le sexe se traduit par une absence de rotation des postes (aux stades de la production et du traitement/ de la transformation). Avec des heures de travail prolongées, l'exposition est accrue par cette absence de rotation. En effet, au stade du traitement, les horaires de travail varient d'une entreprise à l'autre, mais la majorité travaille 24 heures sur 24 avec deux équipes en rotation (équipe de jour/équipe de nuit). Les rotations sont en général de 12 heures et comprennent une pause pour le repas et des pauses forcées en fonction de l'arrivée des transporteurs/collecteurs.

Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation en cas d'occurrence du risque est souvent inférieure chez les femmes, du fait de l'inégalité dans la rémunération à l'étape de la production. Dans certains cas, la rémunération peut être différente pour les fonctions de récolteur (à dominante masculine) et d'égreneur/trieur (à dominante féminine), cette dernière étant alors moins rémunérée. La rémunération reçue en échange du travail dépend largement de la localisation géographique. Plus le lieu de travail est éloigné de Toamasina, moins les travailleurs agricoles ont le choix; ils ne peuvent donc pas négocier leur rémunération. Les modalités de paiement varient également: les pratiques de paiement au rendement sont plus fréquentes dans les zones éloignées de la ville. Pour les paiements au rendement, aucun revenu minimum n'est garanti; pour les paiements journaliers fixes plutôt fréquent en zone périurbaine, le revenu est proche du salaire minimum agricole imposé par la loi (parfois plus, dans la mesure où les travailleurs concernés ont davantage le choix et donc la possibilité de négocier).

L'accès aux prestations de sécurité sociale en cas de maladie, maternité ou accident du travail est discontinu pour les travailleurs des stations de traitement et transformation, y compris l'accès aux soins médicaux (médecine du travail et médecine générale). En effet, ceux-ci ne sont couverts que pour la durée de leur contrat. Il semble que les travailleuses en particulier n'aient pas d'autre option de travail formel pendant le reste de l'année.

Compte tenu de la faible organisation des travailleurs à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, il est difficile pour les travailleurs, en particulier les plus vulnérables dont les femmes font souvent partie, d'exiger une prise en compte spécifique des risques professionnels auxquels ils sont exposés.

-
- 28 INRS, Base de données Fiches Toxicologiques: « L'exposition aiguë est responsable de troubles respiratoires sévères avec œdème pulmonaire et bronchoconstriction. Une hyperréactivité bronchique non spécifique peut persister longtemps après une exposition aiguë. Les expositions chroniques sont caractérisées par des bronchites et pharyngites chroniques. L'exposition à ce gaz peut également exacerber des affections respiratoires préexistantes. Les données actuelles ne permettent pas de considérer le dioxyde de soufre comme un cancérigène direct chez l'homme. » (...) « Le dioxyde de soufre produit une irritation sévère de la muqueuse du tractus respiratoire avec lésions cellulaires et œdèmes laryngotrachéal et pulmonaire. Il provoque de graves lésions irréversibles pour la peau et les yeux. L'inhalation répétée provoque une atteinte bronchique chronique; en cas d'ingestion, une altération de l'état général des animaux est notée avec une atteinte organique diffuse. Les dérivés hydratés (acide sulfureux ou sulfites) peuvent produire des effets mutagènes et génotoxiques in vitro. Les tests in vivo sont négatifs. Le dioxyde de soufre n'est pas classé cancérigène par l'Union européenne. Pour le CIRC-IARC, il ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'homme (groupe 3). Les données sur la fertilité ne sont pas suffisantes pour conclure. Un effet fœtotoxique est noté chez la souris. »
- 29 Le personnel qui s'occupe de la chambre de soufre est également exposé, mais dans une moindre mesure car: a) le temps de contact éventuel est limité; b) le risque est bien identifié et le personnel concerné est équipé d'une protection personnelle complète – combinaison, masque, filtre anti-soufre, chaussures de sécurité, gants, lunettes.
- 30 Faible concentration.
- 31 En fonction de l'ergonomie du lieu de travail, cette fonction peut être réalisée en étage.
- 32 Selon la méthodologie du BIT (2013). *Training package on risk assessment and management at the workplace. Trainer's resource handbook.*

Vulnérabilité due à la saisonnalité de l'emploi

La vulnérabilité aux risques professionnels identifiés ci-dessus est renforcée de façon générale et à tous les échelons de la chaîne par la saisonnalité de l'activité elle-même qui a trois conséquences principales:

- i) la faiblesse des capacités/de la professionnalisation des acteurs économiques (encadrement, travailleurs, fermiers, récolteurs);
- ii) l'absence ou la discontinuité de l'accès à la protection sociale du fait de la temporalité des contrats;
- iii) le manque d'organisation collective et l'absence d'un dialogue social productif sur les risques.

Capacités et professionnalisation

Comme susmentionné, les risques identifiés dans la chaîne d'approvisionnement sont principalement liés à une faible professionnalisation, qui se traduit à la fois par un manque d'équipements (surtout au stade de la production), et des connaissances et une perception limitées des risques professionnels. La combinaison de ces deux facteurs freine l'adoption de mesures de contrôle adaptées. Cette situation est renforcée par la saisonnalité de l'activité. En effet, bien que certaines initiatives aient été prises pour renforcer la capacité des acteurs, et en particulier des travailleurs et des producteurs, en matière de sécurité et de mesures fondamentales d'hygiène au travail (ainsi que de bonne conduite des processus de production), les résultats sont négativement influencés par: i) le peu d'investissement dans les ressources humaines du fait de la saisonnalité et de la répartition de la valeur dans la chaîne (les employeurs et producteurs sont peu enclins à investir compte tenu de la courte durée de la saison et ils n'en ont pas toujours les moyens); et ii) l'impact de la formation limité par un taux de roulement du personnel élevé d'une année sur l'autre (la moitié des travailleurs saisonniers de station reviennent l'année suivante).

Discontinuité de la protection

Comme susmentionné, au stade de la production, le travail est informel et ne bénéficie donc d'aucune protection, surveillance médicale ou formation sur les risques professionnels.

Au stade du transport, traitement et transformation, les emplois correspondent en majorité à des emplois atypiques, c'est-à-dire saisonniers, pour lesquels la protection fournie par le code du travail est moindre que celle pour les travailleurs permanents.

Les travailleurs des stations bénéficient davantage d'une protection liée à leur emploi que les travailleurs agricoles et les producteurs. L'ensemble des stations, à l'exception d'une seule, sont certifiées GlobalGAP, ce qui signifie qu'elles font régulièrement l'objet d'un audit. Le module de certification comprend le respect des obligations légales en matière de droit du travail. En conséquence, les travailleurs en station sont formalisés, ils ont des contrats de travail, sont rémunérés pour les heures supplémentaires et sont affiliés à la sécurité sociale (CNaPS, et pour certains lieux de travail OMSI) pendant la durée de leur contrat. Les salaires varient sensiblement d'une entreprise à l'autre, mais la rémunération totale correspond en moyenne à deux fois le salaire minimum. Cela ne signifie pas nécessairement que le taux horaire est supérieur au salaire minimum; dans bien des cas, cela s'explique plutôt par nombre d'heures travaillées (rotations de 12 heures) et le travail de nuit. La protection des travailleurs de station est limitée par la durée très courte de leur contrat de travail. En effet, ils sont affiliés à la sécurité sociale pendant la durée de leur contrat, ce qui ne leur garantit pas une continuité de l'accès aux soins médicaux (médecine du travail et médecine générale) ainsi qu'aux prestations en cas de maladie, maternité ou accident du travail tout au long de l'année.

Manque d'organisation collective

Enfin les femmes et les hommes qui travaillent dans la chaîne d'approvisionnement du litchi sont peu organisés. En effet, il n'y a pas de syndicats ni de structures organisant le dialogue social. Dans ce contexte, les travailleurs, et en particulier les plus vulnérables dont les femmes font souvent partie, ont du mal à faire entendre leur voix et exiger une prise en compte spécifique des risques professionnels auxquels ils sont exposés.

Vulnérabilité indirecte des communautés environnantes due à la gestion des déchets

Le risque lié au soufre, s'il est identifié au niveau des lieux de travail, est moins bien géré au niveau de son impact éventuel sur les communautés environnantes, en particulier concernant la libération des gaz de SO₂ via les cheminées des stations, ainsi que la gestion des déchets (sacs vides de poudre de soufre, mais également les litchis récemment soufrés jetés suite aux écarts de tri). Concernant ce dernier point, il est possible durant la saison de voir des récolteurs de fortune récupérer les litchis fraîchement soufrés à la main au bord de la route afin de les revendre sur le marché local.

Cela rejoint un phénomène plus général de gestion des déchets au stade de la collecte, du traitement et de la transformation, lié à la faiblesse des facteurs incitatifs à l'adoption de bonnes pratiques environnementales.

Figure 11. Communautés collectant des litchis soufrés en bord de route



Modèles d'intervention possibles

Considérant les facteurs incitatifs et les contraintes dans le cadre de la SST, ainsi que les profils de vulnérabilité dans la chaîne de valeur du litchi, plusieurs objectifs pourraient améliorer à la fois la compétitivité de la chaîne de valeur et sa performance en matière

de SST. En effet, les entretiens réalisés en aval de la filière (distributeurs, organisme de certification) mettent en évidence le fait que la SST est une partie cruciale et croissante des normes imposées par les acheteurs dans leur chaîne d'approvisionnement, à la fois pour satisfaire les exigences des consommateurs et respecter la réglementation sanitaire. La tendance est à la hausse de la demande de conformité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, la mise en place de systèmes de gestion des risques professionnels complets et conformes aux instruments de l'OIT contribue à cette mise en conformité et à l'anticipation des tendances de marché (certification GRASP et autres).

Réduction des risques professionnels au niveau des exploitants et travailleurs agricoles

La réduction des risques professionnels au moment de la récolte et au niveau de l'exploitant et des travailleurs agricoles passe par l'adoption de normes de production et l'appui de leur mise en œuvre (formation, mécanismes de cofinancement). Ces normes doivent répondre aux exigences suivantes: hauteur des arbres (taille régulière), utilisation d'outils, taille et poids des garaba, accès à l'eau potable à proximité des lieux de production, accès à du matériel de premiers soins. Ces éléments rejoignent les sections AF 4.1 et 4.4 de GlobalGAP (évaluation des risques SST, vêtements et équipements de protection). Les interventions détaillées ci-après pourraient permettre d'obtenir ce résultat.

- **Formation** des exploitants et travailleurs agricoles, de préférence au moyen des mécanismes existants (coopératives, groupements de petits exploitants, contacts réguliers exploitants-exportateurs). Un plan de formation pourrait s'étaler sur plusieurs saisons et inclure les éléments clés facilitant à la fois l'amélioration de la SST et la conformité avec GlobalGAP/GRASP. Une formation initiale en sécurité, santé et bonnes pratiques agricoles intégrerait l'utilisation de cordes neuves, l'élagage des arbres, l'utilisation de sécateurs à bras, et l'utilisation de garaba plus petites, en accord avec les exportateurs. Une formation à l'évaluation des risques professionnels du producteur et aux aménagements essentiels de l'exploitation agricole serait également importante.

- Programme de mise en œuvre **d'aménagements des lieux de production**:

- replantation et taille des arbres auprès des producteurs de la filière. Afin de faire le lien entre l'adoption de bonnes pratiques et les résultats économiques, l'industrie pourrait adopter des pratiques de rémunération différenciée en fonction de la qualité, en opérant des tarifs distincts en fonction du calibrage à l'entrée en station;
- utilisation généralisée de garaba plus petites et maintien des pistes d'accès;
- mise en place de mécanismes de financement et d'approvisionnement pérennes concernant l'équipement (trousse de premier secours, outils de base pour l'élagage et la récolte, mécanismes de provision d'eau, garaba plus petites), associés aux obligations de GlobalGAP sur l'hygiène (points d'eau et fourniture d'eau potable) et la sécurité (trousses de secours).

- **Campagne de prévention**, pré-récolte et enregistrement des accidents au stade de la production (explorer la possibilité de le faire via application mobile dans la mesure où certaines stations de traitement utilisent déjà ce canal pour le paiement des exploitants).

- **Organisation des exploitants**, avec la promotion et éventuellement l'incitation (engagement avec les exportateurs) au regroupement en coopératives et associations d'exploitants comme canaux de diffusion des bonnes pratiques de production et de certification.

- **Capitalisation** des gains de productivité et de l'amélioration des méthodes de travail (plus sûres) sur d'autres produits cultivés (poivre, clou de girofle) afin de renforcer l'adoption durable de nouvelles pratiques.

Le potentiel pour l'**appui technique, voire financier, des acheteurs internationaux** de l'importateur au client final doit être discuté et évalué dans la mesure où ces pratiques existent déjà dans la chaîne de valeur.

Réduction des risques professionnels au niveau des stations de traitement et transformation

L'élimination et la réduction des risques professionnels en station de traitement et transformation passe par le renforcement de la capacité à mettre en place un système de gestion de la SST conforme aux ins-

truments de l'OIT et en particulier aux lignes directrices OIT-SST 2001. La pérennisation des pratiques de gestion des risques passe également par la capacité à faire le lien avec les gains de productivité, ainsi que par le renforcement des liens avec les structures institutionnelles de soutien. Les interventions détaillées ci-dessous pourraient permettre d'obtenir ce résultat.

- **Mettre en place des actions de prévention et d'information** en station avant chaque saison, en collaboration avec les organismes responsables (CNaPS, OMSI) sur la base d'un programme de sensibilisation adapté aux risques et besoins des stations de traitement et transformation. Cela faciliterait l'application des points 4 et 8 du GRASP, dans lesquels figure une disposition sur la campagne de sensibilisation à effectuer concernant la réglementation nationale en vigueur pour les responsables du personnel au niveau des stations de traitement du litchi, mais aussi au niveau des producteurs (fournir une preuve).

- **Aménager les lieux de travail** (équipements de protection collective – EPI, tels que des rampes de déchargement, mais aussi pratiques telles que le tri avant soufrage et la rotation des postes pour réduire la nécessité de trier après soufrage et donc l'exposition au risque chimique, le port systématique des EPI, la mise en place d'heures de travail réduites et la réduction du travail de nuit, en particulier aux heures comptant des pics d'accidents) et mesurer le différentiel en terme de gains de productivité. L'aménagement des rythmes de travail est aligné avec la mise en conformité au point 11 du GRASP concernant le maximum de 60 heures hebdomadaires de travail. Mesurer et documenter les liens entre productivité et réduction des facteurs de risque dans les stations est essentiel pour établir des bonnes pratiques supplémentaires et faciliter leur adoption de façon durable.

- **Partager les bonnes pratiques** entre les différents acteurs de la filière et des autres filières. Cela pourrait se faire au moyen des structures existantes, telles que le GEL, et l'adoption de chartes de bonnes pratiques en matière de SST. Etablir un dialogue entre les différentes chaînes d'approvisionnement présentes sur le bassin de production (poivre, clou de girofle,) sur le partage des bonnes pratiques et la réduction des coûts en matière de mise en conformité.

- **Assurer la mise en œuvre de l'examen de santé annuel** en collaboration avec l'OMSI. Ce point rejoint la conformité du GlobalGAP, point CB 7.8.1.
- Renforcer la capacité des acteurs et de leurs **sous-traitants** (transport) à réduire et gérer les risques collectivement (en particulier, en matière de sécurité routière et régulation des quantités transportées). Ce point rejoint la conformité du GlobalGAP, point QM 10.
- Renforcer les **systèmes d'identification et de gestion des risques professionnels** en ligne (OIT-OSH 2001), en particulier renforcer la capacité des acteurs à créer des mécanismes consultatifs de gestion du risque (direction – travailleurs). Cela rejoint les sections AF 4.1 et 4.4 du référentiel GlobalGAP.
- Elaborer une stratégie avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour créer/inclure des **services de conseil en SST** au sein des équipes de travail et des prestataires de services aux entreprises. Evaluer la faisabilité de la fourniture de ces services à d'autres chaînes d'approvisionnement connexes. Créer un répertoire de compétences public-privé sur les principaux problèmes de prévention, qui puisse aussi impliquer d'autres chaînes de valeur agroalimentaire et leur être bénéfique.

Le potentiel pour l'**appui technique, voire financier des acheteurs internationaux** de l'importateur au client final doit être discuté et évalué dans la mesure où ces pratiques existent déjà dans la chaîne de valeur.

Coordination et mise en œuvre effective des fonctions de soutien en matière de promotion, prévention, protection et compensation des risques professionnels

Pour réduire les facteurs qui accentuent la vulnérabilité aux risques professionnels au sein de la chaîne de valeur et en particulier aux premiers niveaux de production, il faut garantir l'accès effectif des acteurs aux fonctions de soutien en matière de promotion, prévention, protection et compensation des risques professionnels. Ces fonctions de soutien sont le

mandat des organismes de protection sociale tels que la CNaPS et l'OMSI, ainsi que le ministère de la Santé. Les interventions détaillées ci-dessous pourraient permettre d'obtenir ce résultat.

- **Mettre en œuvre des actions de prévention et d'information** sur le droit du travail conjointement (CNaPS et OMSI) au niveau des stations de traitement et transformation, puis au niveau des groupements d'exploitants. Coordonner l'accès aux services de prévention, promotion et protection (OMSI, CNaPS, prestataires de service externes).
- Renforcer la capacité des **services de médecine du travail** pour: a) s'assurer de l'affiliation des travailleurs temporaires, et b) répondre au flux saisonnier de travailleurs des stations de traitement et transformation, en particulier mettre en place des visites médicales annuelles d'aptitude, en lien notamment avec la mise en conformité au point CB 7.8.1 de GlobalGAP³³.
- Rechercher des solutions les mieux adaptées (étude de faisabilité, pilotage, suivi et évaluation) pour promouvoir les services de **prévention dans le secteur rural**: médecine préventive itinérante, formation des services d'extension rurale aux risques professionnels. Etudier les options de partenariats publics-privés dans le renforcement des capacités d'accès géographique aux services de prévention (services d'extension, services itinérants) dans la chaîne du litchi et d'autres chaînes concernant les mêmes producteurs (poivre, clou de girofle, mangue).
- Etudier la faisabilité d'un cadre légal et administratif adapté pour garantir la **continuité de la couverture de protection sociale et du suivi médical** des travailleurs formels saisonniers le reste de l'année. Cela pourrait se faire dans le cadre d'un soutien au travail actuel du gouvernement sur la protection sociale des travailleurs ruraux et d'une proposition de pilote dans le bassin de production de Toamasina. Cela devrait également intégrer une dimension de simplification des procédures administratives d'affiliation et d'enregistrement pour les populations rurales³⁴.

33 «Le producteur propose-t-il à tous les employés en contact avec des produits phytopharmaceutiques de se soumettre à des examens de santé annuels ou à une fréquence adaptée à une évaluation des risques qui tient compte de leur exposition et de la toxicité des produits utilisés?»; donc un contrôle annuel de santé au moins pour les agents travaillant directement en contact du soufre (manipulations).

34 En lien avec les contraintes propres au monde rural à Madagascar où l'enregistrement des naissances et le renouvellement des papiers d'identité par exemple n'est pas toujours effectué. Par ailleurs, ce qu'il faut retenir de ce point concernant l'application du GRASP est qu'au niveau des parcelles de production (en brousse), la difficulté administrative freine la formalisation du travail des ouvriers saisonniers.

Formulation et mise en œuvre d'une politique de compétitivité des secteurs agroalimentaires à l'exportation intégrant la mise en conformité en matière de SST comme un facteur essentiel

Les activités présentées ci-dessous pourraient être menées dans les différentes chaînes d'approvisionnement agroalimentaires du pays susceptibles de bénéficier de l'expérience de la filière litchi (vanille, poivre, clou de girofle). Développer une vision stratégique avec les ministères concernés (travail, santé, agriculture, commerce) sur la compétitivité des filières agricoles incluant l'amélioration de la sécurité et la santé au travail pour surmonter les difficultés liées à l'entrée dans des marchés de plus en plus exigeants. Ce travail devrait se faire en lien avec l'adoption récente du Plan national d'action pour la promotion du travail décent dans l'économie rurale.

- Renforcer la capacité du ministère du Travail à formuler et mettre en place une stratégie de conformité qui tienne compte des priorités, des perspectives et des partenaires possibles pour renforcer effectivement la conformité des lieux de travail avec la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, identifier les parties du cadre légal qu'il faudrait réviser (en particulier, les stratégies de protection des travailleurs familiaux non rémunérés mineurs³⁵) et renforcer les échanges avec les initiatives privées de conformité dans le cadre de la planification stratégique du ministère du Travail et de l'Inspection.
- Renforcer les mécanismes de coordination et renforcer la capacité institutionnelle des ministères concernés à intégrer la prévention, la promotion et la compensation (en particulier dans le cadre de l'amélioration de la protection sociale des travailleurs ruraux). Voir comment les mécanismes actuels de financement et de fourniture de service peuvent être améliorés et comment les partenariats public-privé peuvent être mobilisés.
- Entamer un travail avec GlobalGAP sur les points du référentiel qui pourraient être clarifiés ou mieux adaptés aux conditions et risques

professionnels de la filière conformément à la législation nationale: évaluation des risques professionnels, exigences sur la pénibilité du travail (rotation), enregistrement des accidents et incidents, risques liés à la sécurité routière, sous-traitance, travail des mineurs, documentation des contrats de travail et salaire minimum.



35 Dans la pratique, des travailleurs adolescents sont parfois recrutés pour aider pendant la récolte, la plupart étant des membres de la famille (en lien avec le point 8 du GRASP). En théorie, il faudrait obtenir l'autorisation de l'Inspecteur du Travail dans chaque cas, ce qui est très compliqué à mettre en pratique pour l'instant dans les zones rurales. Pour les entreprises ayant appliqué le GRASP, aucun mineur de moins de 15 ans n'a été employé, ni constaté, mais cela concerne uniquement les parcelles «GlobalGAP», soit un faible pourcentage pour l'instant.

Bibliographie

Ouvrages

- Alli, B. O. 2008. Fundamental principles of occupational health and safety. Bureau international du Travail – Genève: 2008. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_093550.pdf
-
- Alizany N. et al. 2010. «Adapting to Cyclones in Madagascar's Analanjirifo Region». Adaptation Insights Madagascar no. 7, Novembre 2010. Disponible à l'adresse: https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/idrc-adaptation-insight-madagascar-adapting-to-cyclones_1.pdf
-
- Banque européenne d'investissement. 2013. Manuel environnemental et social. Bureau des questions environnementales et sociales.
-
- Banque mondiale. 2014. A New Approach to Social Protection in Madagascar Empowers the Poor to Help Themselves, disponible à l'adresse: <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/10/28/a-new-approach-to-social-protection-in-madagascar-empowers-the-poor-to-help-themselves>
-
- Madagascar Poverty Assessment, disponible à l'adresse: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA0,,contentMDK:20204495~menuPK:443279~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:430367,00.html>
-
- 1984. Madagascar Export Crops Sub-sector Review.
-
- Ber, J., C. Harvey, M. Ibrahim, et al. 2003. «Servicios Ambientales de los Sistemas Agroforestales». Agroforesteria en las Americas, 10, No. 37–38 (2003): 80-87.
-
- Bignebat C., Vagneron I. 2011. Cross-border Coordination in the Madagascar-EU Lychee chain: the Role of GlobalGAP. Document de travail - UMR MOISA (INRA, CIRAD).
-
- Bignebat C., Vagneron I. 2011. Cross-border Coordination in the Madagascar-EU Lychee chain: the Role of GlobalGAP. Document de travail - UMR MOISA (INRA, CIRAD).
-
- Buck, R. et Minvielle, A. 2013. A fresh take on food retailing. McKingsey & Company.
-
- Chan, Man-Kwun. 2012. «Making Agricultural Value Chain Programmes Work for Workers: A Practical Guide for Development Donors and Practitioners». WIEGO Technical Brief (Global Trade) No 4. Disponible à l'adresse: http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Chan_WIEGO_TB4.pdf
-
- Clayton, A. 2012. «Destructive Storms, Dormant Policies: Cyclones and Food Security in Madagascar». Backgrounder No. 46, 18 juillet 2013. Disponible à l'adresse: <http://www.africaportal.org/articles/2012/11/29/destructive-storms-dormant-policies-cyclones-and-food-security-madagascar>
-
- Commission européenne. 2016. European Union, Trade in goods with Madagascar, http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2011/january/tradoc_147315.pdf
-
- 2012. EU's first Economic Partnership Agreement with an African region goes live. Disponible à l'adresse: <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=800>
-
- Commerce fructueux avec Madagascar. Séries Comment Exporter vers l'UE? http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2012/may/tradoc_149445.pdf
-
- Trade in goods with Madagascar. http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2011/january/tradoc_147315.pdf
-
- Deloitte. 2016. Global Powers of Retailing 2017, The art and science of customers. Deloitte Touche Tomatsu.
-
- Freshfell. 2012. A Review of the EU regime for the fruit and vegetables sector.
-
- Gouvernement de Madagascar. 2015. Programme Pays Pour Le Travail Décent 2015-2019, disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/madagascar2015-19.pdf>
-
- Hakemulder, R. et al. 2015. Value Chain Development for Decent Work, How to Create Employment and Improve Working Conditions in Targeted Sectors. Deuxième édition. BIT. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/instructionalmaterial/wcms_434363.pdf
-

Jahiel, M.; Andreas, C.; Penot, E. 2014. Experience from fifteen years of Malagasy lychee export campaigns, disponible à l'adresse: <http://www.fruits-journal.org/articles/fruits/pdf/2014/01/fruits130098.pdf>

Ministère de l'Economie et de la Planification. 2015. Plan national de Développement 2015-2019, disponible à l'adresse: <http://faolex.fao.org/docs/pdf/mad151060.pdf>

OIT. 2015. Rapport Final. Concertation nationale pour la promotion de la sécurité sociale des travailleurs ruraux à Madagascar.

– 2015. Etude pour la mise en place d'un socle de protection sociale à Madagascar. Rapport et revue documentaire provisoire.

– 2014. Global manual for WIND: Practical approaches for improving safety, health and working conditions in agriculture. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_241020.pdf

– 2013. Manuel de formation sur l'évaluation et la gestion des risques au travail. OIT: Genève.

– 2013. Training Package on Workplace Risk Assessment and Management for Small and Medium-Sized Enterprises. Disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_215344.pdf

– 2010. «Employment, poverty and economic development in Madagascar: A macroeconomic framework», Document de travail n° 58 sur le secteur de l'emploi, disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_policy/---cepol/documents/publication/wcms_161398.pdf

– 2007. «Enquête Nationale sur le Travail des Enfants à Madagascar, Programme international pour l'abolition du travail des enfants» (IPEC) p. 41/42, disponible à l'adresse: http://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_9350/lang--fr/index.htm

Park, K. 2016. Produce Industry Procurement Study Results, Part I: Describing Retail and Wholesale Produce Buyers. Dyson School of Applied Economics and Management, Cornell University.

Parlement Européen. 2015. RAPPORT sur le secteur des fruits et légumes depuis la réforme de 2007

(2014/2147 (INI)), Commission de l'agriculture et du développement rural, Rapporteur: Nuno Melo.

Programme de Promotion des Revenus Ruraux. ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS MADAGASCAR. Litchi. Disponible à l'adresse: http://www.capfida.mg/pi/www.capfida.mg/site/IMG/pdf/Etude_de_cas_LITCHI-2.pdf

Parlement Européen. 2015. Rapport sur le secteur des fruits et légumes depuis la réforme de 2007 (2014/2147(INI)) Commission de l'agriculture et du développement rural, Rapporteur: Nuno Melo.

Pullman, N. 2016. «Lychees: an exotic fruit that provides a lifeline for Madagascar». The Guardian, 28 janvier 2016. Disponible à l'adresse: <https://www.theguardian.com/sustainable-business/2016/jan/28/lychees-madagascar-exotic-fruit-lifeline-farmers-poverty>

Riana, R. 2016. «Litchis: Madagascar compte exporter en Afrique du Sud». Les Nouvelles, 23 août 2016. Disponible à l'adresse: <http://www.newsmada.com/2016/06/23/litchis-madagascar-compte-exporter-en-afrique-du-sud/>

The United States Department of State. 2011. 2011 Investment Climate Statement – Madagascar, Bureau of Economic, Energy and Business Affairs, disponible à l'adresse: <http://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/2011/157316.htm>

– 2016. Country Reports on Human Rights Practices for 2015, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, disponible à l'adresse: <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm#wrapper>

Tromp, D. 2016. Assessing Business-Related Impacts on Human Rights Indicators and Benchmarks in Standards and Practice. INEF-Report 110/2016. Duisburg: Institute for Development and Peace, University of Duisburg-Essen.

Urfer Sylvain. 2009. «Conditions du travail à Madagascar», Revue Projet 2/2009 (n° 309), p. 19-27, disponible à l'adresse: <http://www.cairn.info/revue-projet-2009-2-page-19.html#no2>

UNIDO. 2009. Agro-Value Chain Analysis and Development: The UNIDO Approach. A staff working paper. Disponible à l'adresse: https://www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/Pub_free/Agro_value_chain_analysis_and_development.pdf

Législation, régulation, politiques publiques

Commission européenne. 2012. COMESA legislation, Official Journal of the European Union, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2012:111:FULL&from=EN>

Code du Travail de Madagascar
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/41776/64975/F95MDG01.htm#t3c4>

Décret n° 2007 – 563 relatif au travail des enfants
<http://droit-afrique.com/upload/doc/madagascar/Madagascar-Decret-2007-563-travail-des-enfants.pdf>

Code de Prévoyance Sociale de Madagascar
<http://www.cnaps.mg/FR/documentation.php>

Décret n° 2003-1162 organisant la Médecine d'Entreprise
http://fisema.org/index.php?option=com_content&view=article&id=70:decret-nd-2003-1162-organisant-la-medecine-dentreprise&catid=1:legislation-malgache-du-travail&Itemid=37

Projet de loi sur la protection sociale à Madagascar, ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme (version du 14 novembre 2016 pour discussion).

Fiches techniques sur le soufre

ILO – ICSC

http://www.ilo.org/dyn/icsc/showcard.display?p_card_id=0074

INRS

http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_41

Ressources en ligne

Africa Economic Development Research Institute:
http://www.africaecon.org/index.php/trade_agr/view_trade_agreement/22/0/_/0

CIRAD, Recherche agronomique pour le développement:
<http://www.cirad.fr/nos-recherches/filieres-tropicales>

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale:

<http://www.cnaps.mg/FR/statistique.php>

http://www.cnaps.mg/FR/fichiers/STATISTIQUE_2013/AT-MP.pdf

Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar:
<http://www.ccifm.mg/madagascar/madagascar-et-linternational/>

Centre Technique Horticole de Tamatave: <http://ctht.org/>

Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale, Madagascar Country Profile, disponible à l'adresse:http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_madagascar.html#adtmp

Données de l'Observatoire mondial de la santé: http://www.who.int/gho/health_workforce/physicians_density/en/

Indicateurs de développement de la Banque mondiale: <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=MDG>

LABORSTA: <http://laborsta.ilo.org/>

Madagascar/FIDA: PPRR - La filière litchi:
<https://www.youtube.com/watch?v=3jRe9mF-5fA>

OIT. Profil pays: Elimination du travail des enfants: <http://www.ilo.org/ipec/projects/global/tackle/madagascar/lang-en/index.htm>

OIT ratification Country Profile
<http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/>

OIT. 2013. Madagascar, projet TACKLE, disponible à l'adresse:<http://www.ilo.org/ipec/projects/global/tackle/madagascar/lang-en/index.htm>

OMC. Résumé de profil par pays:
https://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/s318_sum_e.pdf





Cette publication a bénéficié
du financement de la
Commission Européenne



Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre du programme phare de l'OIT pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail (le OSH-GAP)



Organisation
Internationale
du Travail

Département GOUVERNANCE
Organisation Internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-11 Genève 22
Suisse

Tel: +41 22 799 67 15
Fax: +41 22 799 68 78
Email: labadmin-osh@ilo.org
www.ilo.org/labadmin-osh

ISBN 9789222309948



9 789222 309948